



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Accélérer le développement des infrastructures durables

**UNE PRIORITÉ  
D'INVESTISSEMENT  
SOLIDAIRE**



**Les solutions  
DU GROUPE AFD**

#MondeEnCommun

**AVANT-PROPOS**

Les infrastructures, **leviers d'un monde plus juste, plus solidaire et plus durable**..... P. 1

---



**CONTEXTE**

Les infrastructures durables : **un enjeu clé pour les ODD**..... P. 2

---



**SOLUTIONS**

**Un groupe mobilisé** en faveur des infrastructures durables..... P. 8

**Une action** sur les cinq continents ..... P. 16

**Nos solutions** pour des infrastructures durables..... P. 20

**Nos principes** : une approche responsable, des partenariats durables..... P. 30

---



**IMPACT**

Une approche fondée sur **les résultats et les impacts**..... P. 32

---

**ANNEXES**

**Nos facilités** en faveur des infrastructures durables..... P. 38

Le dispositif **Analyse et Avis de développement durable**..... P. 40

# Les infrastructures, leviers d'un monde plus juste, plus solidaire et plus durable



**Laurent Biddiscombe**, directeur exécutif des Solutions de développement durable, AFD



**Emmanuel Baudran**, directeur exécutif adjoint en charge des Infrastructures durables, AFD

**C**entrales hydroélectriques ou mini-réseaux solaires, grands projets de métro urbain ou routes rurales, stations d'épuration des eaux des grandes villes ou réserves d'eau en zones rurales, écoles et centres de formation, infrastructures hospitalières, installations sportives, data centers : les infrastructures modèlent nos modes de vie et influencent durablement le développement économique, social et environnemental.

Surdimensionnées, conçues sans prise en compte des besoins des usagers et des capacités de maîtrise d'ouvrage ou réalisées par des entreprises peu qualifiées, elles nuisent à l'activité économique, creusent les inégalités et aggravent les pressions sur les ressources naturelles. Bien conçues et réalisées par des entreprises compétentes, elles deviennent au contraire des leviers puissants pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

Fort d'une expérience internationale de plus de 80 ans dans les pays en développement et d'une connaissance fine de l'expertise française et européenne, le groupe AFD consacre chaque année 6 à 8 milliards d'euros au financement et à l'accompagnement des infrastructures durables. Au total, ce sont plus de 46 milliards d'euros, soit les deux tiers du portefeuille de l'AFD, qui sont dédiés aux infrastructures. Dans le voisinage européen, en Afrique, en Amérique latine, en Indopacifique et dans les territoires ultramarins, nous accompagnons les transformations nécessaires pour répondre aux besoins

urgents tout en investissant dans des changements structurels à long terme, garants d'un futur viable et équitable. Notre action vise à répondre aux demandes de nos clients en faveur de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction des inégalités sociales, de genre et de territoires, mais aussi en faveur de la lutte contre les changements climatiques, de préservation de l'environnement et de la biodiversité. Avec l'AFD et Expertise France, le Groupe accompagne les politiques publiques et renforce les capacités des institutions chargées de leur planification, de leur conception, de leur réalisation et de leur évaluation. Avec Proparco, STOA et Digital Africa, nous renforçons et sécurisons les investisseurs privés investissant dans les pays émergents et en développement, tandis que l'AFD finance la préparation et la construction des infrastructures publiques. Avec l'ensemble des entités du Groupe, nous mobilisons les partenaires techniques et financiers internationaux et l'expérience française pour répondre aux demandes de nos clients et maximiser l'impact de leurs projets et de nos financements.

Dans le cadre de sa stratégie 2025-2030, le groupe AFD s'est engagé à soutenir des modèles de développement 100 % ODD, alliant réduction des inégalités et prospérité pour tous, intégrité des écosystèmes et préservation de la planète. En accélérant le développement des infrastructures durables, nous construisons, avec les États, les collectivités locales, les entreprises et tous les acteurs du développement, des solutions pour un monde plus juste, plus solidaire et plus durable. ●



# Les infrastructures durables : **un enjeu clé pour les ODD**

Accès aux services essentiels, croissance économique, emploi, lutte contre les inégalités, environnement, climat... Les infrastructures sont à la croisée de nombreux enjeux du développement durable. La France et l'Union européenne soutiennent leur développement.



**Assainissement des eaux :** Sabesp, IDB Invest et Proparco soutiennent l'assainissement et la dépollution du Rio Tietê à São Paulo (Brésil). Le programme permettra à environ 1,32 million de personnes d'accéder à un service d'assainissement géré en toute sécurité. Le projet, classé à 97,7 % *climate finance*, apporte des cobénéfices d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques.

Une grande partie de l'humanité n'a toujours pas accès aux services essentiels – eau et assainissement, énergie, transports, logement, santé ou encore éducation – du fait d'un manque d'investissement dans des infrastructures durables (*voir encadré page suivante*). Environ 790 millions de personnes vivent sans électricité, dont 600 millions en Afrique subsaharienne<sup>1</sup>. Près de la moitié de la population mondiale n'a pas accès aux soins de santé de base<sup>2</sup>. Environ 1,6 milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable<sup>3</sup>, et un milliard vivent à plus de deux kilomètres d'une route praticable en tout temps<sup>4</sup>.

Les catastrophes naturelles et les aléas climatiques sont également de plus en plus fréquents : inondations, cyclones, séismes, glissements de terrain, incendies... Ils représentent un risque avéré pour les réseaux d'électricité, de transport, d'eau et d'assainissement... dont la situation est déjà fragile dans de nombreux pays. Les dégradations et les perturbations de service qu'ils entraînent représentent un coût estimé à 700 milliards de dollars par an<sup>5</sup>.

Lorsqu'elles sont mal conçues, mises en œuvre selon des technologies inadaptées ou exploitées avec des moyens insuffisants, les infrastructures peuvent par ailleurs être néfastes pour les sociétés et l'environnement. La construction d'infrastructures d'envergure (barrages hydroélectriques, réseaux de voies ferrées, aéroports...) peut provoquer d'importants déplacements de populations, perturber les liens sociaux et économiques des communautés et créer un risque d'appauvrissement. La pollution atmosphérique, fortement liée à des secteurs comme l'énergie et les transports, cause environ 7,3 millions de décès par an<sup>6</sup>. Les infrastructures actuelles sont à l'origine de 79 % des émissions de gaz à effet de serre, avec une contribution importante des secteurs du bâtiment, de l'énergie et des transports<sup>7</sup>. Une mauvaise conception peut contribuer à la fragmentation et à la dégradation des habitats naturels, à la pollution sonore, des sols, des rivières, de l'atmosphère, ainsi qu'à la propagation d'espèces envahissantes.

Les infrastructures ayant vocation à être exploitées sur plus d'une décennie, les choix techniques et économiques opérés lors de leur conception sont décisifs, aussi bien pour leur gestion et leur maintenance futures que pour la qualité et la continuité des services fournis.

### LES INFRASTRUCTURES : POUR ATTEINDRE TOUS LES ODD

Le développement d'infrastructures durables est une condition essentielle pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. Par les services qu'elles fournissent ou qu'elles facilitent, les infrastructures durables permettent de mettre en place un cercle vertueux : elles favorisent la continuité d'accès aux services, permettent une croissance économique inclusive, et contribuent à préserver l'environnement et à lutter contre les changements climatiques.

(1) Agence internationale de l'énergie (AIE), *Africa Energy Outlook 2022, Special Report*, 2022

(2) Organisation mondiale de la santé (OMS) et Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), *Tracking Universal Health Coverage: 2023 Global monitoring report*, 2023

(3) ONU-Eau, *Coping with Water Scarcity – Challenge of the Twenty-First Century*, 2007

(4) Page « Transports » du site web de la Banque mondiale, consultée le 13 mai 2025

(5) Coalition for Disaster Resilient Infrastructures (CDRI), *Report on Global Infrastructure Resilience*, 2023

(6) OMS, *A statistical note: Proposal for air pollution as an indicator for tracking progress toward SDGs on health (3), energy (7) and cities (11)*, 2015

(7) Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), *Infrastructure for Climate Action*, 2021

## Qu'est-ce qu'une infrastructure durable ?

Le groupe AFD considère les infrastructures durables comme un ensemble de constructions, d'installations ou d'équipements :

- répondant aux besoins de développement économique et social des populations, des entreprises et des institutions ;
- préservant l'environnement et contribuant à la lutte contre les changements climatiques ;
- planifiées, conçues, réalisées, exploitées et démantelées par des institutions disposant de capacités solides de maîtrise d'ouvrage et des entreprises compétentes et responsables ;
- respectant des standards assurant la qualité, la pérennité et la résilience des services qu'elles apportent.

À titre d'exemple, des sources d'énergie propres et d'un coût abordable ou encore des réseaux de transport et de télécommunication reliant producteurs et consommateurs sont indispensables à la croissance économique (ODD 8). Le développement des énergies renouvelables contribue également à la lutte contre les changements climatiques (ODD 13). De même, les infrastructures d'assainissement sont cruciales pour parvenir à l'égalité entre les sexes (ODD 5) : selon la Banque mondiale, au moins 500 millions de femmes et de filles dans le monde ne disposent pas d'installations et de produits adaptés à l'hygiène menstruelle<sup>8</sup>, ce qui peut les contraindre à abandonner leur cursus scolaire ou à quitter leur emploi.

Pour atteindre les ODD, il est nécessaire d'investir dans tous les types d'infrastructures durables, qu'elles soient de taille modeste (mini-réseaux électriques, production solaire hors réseau, équipements locaux dédiés à l'éducation, à la santé, au sport...), d'envergure régionale ou nationale (centrales électriques connectées au réseau, usines et réseaux d'eau et d'assainissement collectif, transports collectifs urbains, programmes urbains de logement...), voire internationale (barrages de grande taille, interconnexions électriques transfrontalières...).

Au total, on estime que chaque dollar investi dans les infrastructures contribue à créer entre 1,5 et 3 dollars de richesse dans les deux à cinq ans<sup>9</sup>, en particulier dans les pays où le manque d'infrastructures est important. Au Pérou, la construction de nouvelles routes entre 2003 et 2010 a contribué à créer 4 % d'emploi supplémentaires. En parallèle, la rénovation des routes rurales a diminué les migrations vers les villes de 7 %. L'accès à l'électricité pourrait doubler le PIB des régions d'Afrique subsaharienne les moins connectées. Une hausse de 10 % de la couverture en téléphonie mobile pourrait y entraîner une progression du PIB comprise entre 0,6 et 2,8 %<sup>10</sup>.

### D'IMPORTANTES BESOINS EN CAPITAUX ET EN COMPÉTENCES

Les besoins de financement pour concevoir, réaliser et exploiter des infrastructures durables sont massifs. Ils sont estimés à plus de 6 000 milliards de dollars par an au niveau mondial pour atteindre les ODD<sup>11</sup>. Un investissement d'au moins 114 milliards de dollars est par exemple nécessaire pour garantir l'accès de toutes et tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau (ODD 6)<sup>12</sup>. L'accès universel à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable (ODD 7) requiert

quant à lui de mobiliser 52 milliards de dollars par an<sup>13</sup>, dont 25 milliards d'euros par an en Afrique, selon le scénario Afrique durable de l'Agence internationale de l'Énergie<sup>14</sup>.

**Chaque dollar investi dans les infrastructures contribue à créer entre 1,5 et 3 dollars de richesse dans les deux à cinq ans**

Le coût des infrastructures durables est souvent important, notamment pour les nouvelles technologies, dont les dépenses d'investissement (CAPEX) sont fréquemment supérieures à celles des infrastructures classiques. Néanmoins, ce coût peut être compensé durant le cycle de vie des infrastructures par des économies d'énergie, des gains d'efficacité et une meilleure continuité des services fournis (OPEX) ou une résilience accrue face aux catastrophes naturelles.

L'entretien et la maintenance des infrastructures, de même qu'une gestion efficace des services qui y sont associés, sont également déterminants pour la durée de vie des infrastructures, leur coût réel et leurs impacts.

(8) Page « Menstrual Health and Hygiene » du site web de la Banque mondiale, consultée le 13 mai 2025

(9) Global Infrastructure Hub, « The vital role of infrastructure in economic growth and development », 2021

(10) *World Bank Blogs*, "Beyond brick and mortar: Key lessons learned on the impact of infrastructure on economic development", 2023

(11) Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Nations unies, Banque mondiale, *Financing Climate Futures: Rethinking Infrastructures*, 2019

Par exemple, un entretien régulier des fossés des réseaux routiers permet d'éviter une dégradation accélérée de la chaussée et un réinvestissement prématuré. Réduire les pertes physiques des réseaux d'électricité permet d'éviter de construire de nouvelles capacités de production. Améliorer le recouvrement des services d'eau potable génère des revenus, permettant d'entretenir les réseaux et de financer de nouveaux investissements.

Pour des infrastructures dont les coûts sont élevés, dont la construction court sur plusieurs années et dont la durée de vie dépasse la décennie, la mobilisation de compétences solides est par ailleurs indispensable. À la fois techniques, organisationnelles, financières, juridiques, sociales et environnementales, ces compétences sont nécessaires tout au long du cycle de vie : étude géologique et des risques de catastrophes naturelles, étude de conception architecturale et d'installation des équipements, étude des coûts d'exploitation, des capacités des usagers à payer et des équilibres financiers, étude des effets des changements

climatiques sur les ouvrages et sur le service, entretien et maintenance des installations...

Compte tenu de l'ampleur inédite des capitaux à mobiliser et des enjeux pour les populations et la planète, une mobilisation complémentaire de financements publics et de financements privés est nécessaire. Pour les infrastructures les plus essentielles, en particulier pour les populations les plus vulnérables, et celles les moins rentables à court terme, les financements des États, des collectivités locales, des banques publiques et des organisations de la société civile restent indispensables. Pour les infrastructures dont l'exploitation permet de rémunérer les capitaux engagés, la mobilisation du secteur privé doit être favorisée, voire sécurisée dans les contextes les plus risqués.

Les partenariats entre acteurs publics et privés, mais aussi les mécanismes de garantie publique ou de mixage doivent permettre un partage équitable des risques liés à la construction et à l'exploitation des infrastructures. Par ailleurs, quelle que soit leur origine, les capitaux

(12) Banque mondiale, *The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene*, Summary Report, 2023

(13) Economist Impact, *Le rôle essentiel des infrastructures pour la réalisation des ODD*, 2019

(14) Banque africaine de développement, *Revue annuelle sur l'efficacité du développement*, 2024

## Les infrastructures durables au service des ODD

	<p><b>Énergie</b> Énergies renouvelables, efficacité énergétique, interconnexions électriques...</p>	
	<p><b>Transports</b> Routes, transports urbains et interurbains, ferroviaires et maritimes...</p>	
	<p><b>Numérique</b> Infrastructures de télécommunication, Internet haut débit...</p>	
	<p><b>Eau et assainissement</b> Production et distribution d'eau potable, traitement des eaux usées...</p>	
	<p><b>Éducation et formation</b> Bibliothèques, salles de classe, centres de formation professionnelle...</p>	
	<p><b>Gouvernance</b> Mairies, centres des impôts, postes de police, tribunaux...</p>	
	<p><b>Santé</b> Hôpitaux, centres de soins, systèmes de gestion des déchets médicaux...</p>	
	<p><b>Villes durables</b> Logements, centres de traitement des déchets, équipements sportifs...</p>	
	<p><b>Territoires ruraux</b> Irrigation, marchés agricoles, ports de pêche, parcs nationaux...</p>	



**Hydroélectricité** : la centrale hydraulique de Se San 4, dans la province de Gia Lai, au Vietnam. Le pays vise la neutralité carbone en 2050 et la sortie du charbon d'ici 2040. En 2022, il a lancé un partenariat pour la transition énergétique juste (JETP) avec plusieurs partenaires internationaux, dont la France.

investis doivent être mis en œuvre selon des principes de bonne gouvernance. La lutte contre la corruption et la mise en concurrence équitable et transparente permettent de réduire les coûts, d'encourager l'innovation et d'assurer une meilleure qualité des infrastructures.

(15) AFD et Abu Dhabi Investment Authority (ADIA), *Increasing Investment in Sustainable Infrastructure in Emerging and Developing Markets*, 2023

(16) AIE, *Net Zero Roadmap: A Global Pathway to Keep the 1.5 °C Goal in Reach*, 2023

### UN ENGAGEMENT FRANÇAIS ET EUROPÉEN

L'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui vise la transformation socio-économique du continent, insiste sur le besoin de développer les infrastructures : les réseaux routiers, ferroviaires, portuaires et aéroportuaires pour renforcer la connectivité et le commerce intra-africain, les énergies renouvelables et les

interconnexions énergétiques pour améliorer l'accès des populations et des entreprises à l'électricité, les réseaux d'assainissement de l'eau pour garantir la santé publique... Il estime le besoin d'investissement à environ 120 milliards de dollars par an.

La France, l'Union européenne et les pays du G7 ont réaffirmé leur soutien au développement d'infrastructures durables. Leur engagement est de s'appuyer sur les capacités des institutions des pays émergents et en développement, de promouvoir des projets respectant des normes sociales et environnementales élevées, et de les réaliser de manière transparente. Dans le cadre de son nouveau partenariat avec l'Afrique et de sa stratégie Global Gateway, l'Union européenne s'est fixé comme objectif de soutenir l'investissement dans les infrastructures durables à hauteur de 300 milliards d'euros, dont 150 milliards en Afrique entre 2021 et 2027.

À travers les Partenariats pour une transition énergétique juste (JETP), qui mobilisent des financements nationaux et internationaux publics et privés, les membres du G7 – dont la France, l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni – se mobilisent par ailleurs pour soutenir les pays engagés dans une transition énergétique sobre en carbone et socialement juste. De 2021 à 2023, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, le Vietnam et le Sénégal se sont engagés dans de tels partenariats, conscients des répercussions directes ou indirectes que peut entraîner l'abandon de modes de production fondés sur les énergies fossiles sur l'emploi et les moyens de subsistance des communautés<sup>15</sup>.

En 2023, lors de la COP 28, un accord historique a par ailleurs été conclu entre 130 pays. Il prévoit d'abandonner les combustibles fossiles, de tripler les capacités en énergies renouvelables et de doubler l'efficacité énergétique d'ici 2030 pour maintenir le scénario d'une hausse de la température mondiale à 1,5 degré à l'horizon 2050. L'atteinte de cet objectif nécessitera d'investir chaque année 4 500 milliards de dollars d'ici 2030 dans l'extension des capacités de production d'énergies renouvelables, le développement de technologies d'efficacité énergétique et la modernisation des réseaux électriques et des capacités de stockage d'énergie<sup>16</sup>. Elle nécessitera également de réinvestir dans le secteur des mines pour augmenter significativement la disponibilité de matériaux nécessaires à la transition énergétique : lithium, cobalt, nickel, graphite... ●

# Sommet pour un nouveau pacte financier mondial : réinvestir dans les infrastructures

Les infrastructures durables ont été au cœur du Sommet pour un nouveau pacte financier mondial, qui s'est tenu à Paris en juin 2023.

Dans le cadre du Sommet, un groupe d'une soixantaine de dirigeants et responsables d'organisations internationales, de banques publiques de développement, de fonds souverains, d'investisseurs, de banques privées et de philanthropes a fait des propositions d'actions concrètes en faveur d'un réinvestissement public et privé dans les infrastructures durables.

## Des politiques publiques à long terme, des cadres d'investissement équilibrés

Il est nécessaire de définir des partenariats en faveur de programmes nationaux de développement des infrastructures, de préparer des contrats standards équilibrés pour nouer des partenariats public-privé équitables, et de déployer des outils de planification des investissements.

## Renforcer les capacités de conception et de préparation des projets

Face au manque de projets bancables, des ressources en subventions doivent être mises à disposition des acteurs locaux, notamment des banques publiques, pour réaliser l'ensemble des études préalables, techniques, financières et juridiques nécessaires. Des programmes internationaux de renforcement de capacités doivent également être développés.



**Financement des infrastructures :** réunion lors du Sommet des banques publiques de développement dans le cadre de l'initiative Finance en commun (FiCS) à Paris en juin 2023.

## Créer des plateformes régionales de financement

Le développement de grands projets d'infrastructures, qu'ils soient nationaux ou régionaux, nécessite de mobiliser l'expérience et les capitaux d'investisseurs publics et privés internationaux. Pour cela, des plateformes régionales d'investissement et de marché secondaire doivent être créées.

## Des outils globaux pour favoriser et sécuriser les investissements

Il est crucial d'augmenter le volume et l'efficacité des financements concessionnels, de développer

les schémas de garantie, de partager les données permettant d'objectiver les risques pris par les investisseurs, de soutenir la certification des infrastructures et de partager les meilleurs standards de développement durable avec les acteurs privés.

## Renforcer le dialogue entre acteurs publics et privés

Le dialogue entre les banques publiques de développement et les investisseurs privés doit se poursuivre pour mieux intégrer les ODD dans leurs opérations. Les sommets Finance en commun (FiCS) et les COP sont des moments d'échanges privilégiés.



# **Un groupe mobilisé** en faveur des infrastructures durables

Le groupe AFD soutient le développement d'infrastructures pérennes, inclusives et résilientes, dans plus de 100 pays et territoires d'Outre-mer. Il s'engage en faveur d'infrastructures inclusives, résilientes, respectueuses de l'environnement et à la gouvernance exemplaire.



**Énergie solaire** : l'AFD soutient le projet Bardzour, développé par Akuo Energy, et son concept d'Agrinergie associant agriculture, production électrique solaire et insertion sociale à La Réunion.

Le groupe AFD mobilise tous les outils d'une banque publique de développement et d'une agence bilatérale. Il apporte des solutions d'expertise et de financement aux acteurs publics et privés intervenant en faveur des infrastructures durables : projets et programmes d'investissements, lignes de crédit, assistance technique, financements budgétaires, fonds propres... Il investit chaque année entre 6 et 8 milliards d'euros en faveur des infrastructures durables, contribuant par là même à préserver le climat et à atteindre l'égalité femmes-hommes : plus de 80 % des financements accordés sont porteurs de cobénéfices climat et plus de 65 % contribuent à l'égalité homme-femme.

Le groupe AFD intervient dans plus de 160 pays. Sa force tient à la complémentarité de ses entités :

- ▶ **L'AFD** accompagne les acteurs publics – États et municipalités, entreprises publiques, banques publiques – et les organisations de la société civile. Elle leur apporte des financements sous forme de subventions ou de prêts à long terme pour renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage, appuyer les réformes de politiques publiques, préparer des projets d'investissement et les financer.
- ▶ **Proparco** accompagne les acteurs privés – notamment les entreprises investissant dans le développement et la modernisation des infrastructures – sous forme de prêts à long terme, de prises de participation, de garanties et de financements mixtes.
- ▶ **Expertise France** mobilise l'expertise française, internationale et locale auprès des acteurs publics dans le cadre de programmes de coopération technique. Elle dispose également d'un réseau d'experts techniques internationaux, financés par la France et déployés au sein d'administrations partenaires.

Aux côtés de la Caisse des dépôts et consignations, l'AFD a par ailleurs créé le fonds d'investissement STOA en 2017. Il soutient et favorise l'investissement privé dans de grands projets d'infrastructures durables à travers des prises de participation minoritaires (voir encadré page 27).

## LES INFRASTRUCTURES DU GROUPE AFD : QUATRE MARQUEURS CLÉS

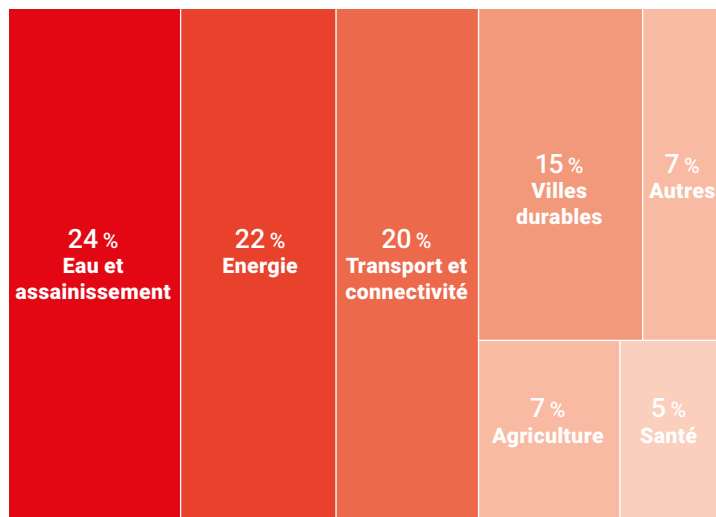
Le groupe AFD accompagne la création et le développement d'infrastructures inclusives, résilientes, respectueuses de l'environnement et à la gouvernance exemplaire.

### Des infrastructures inclusives

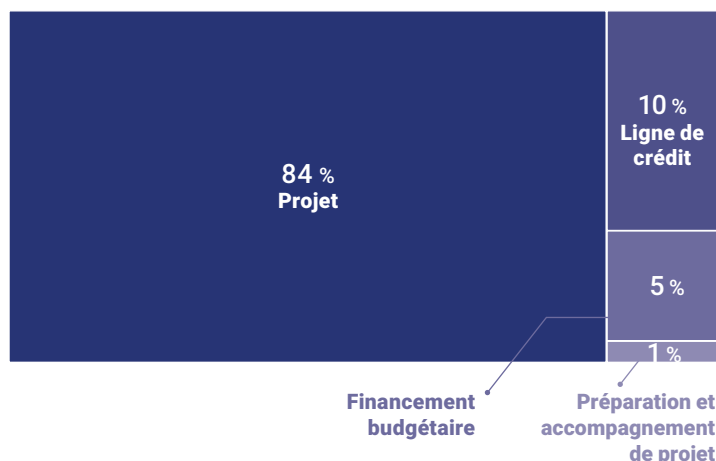
Le Groupe soutient le développement d'infrastructures inclusives, contribuant à améliorer le bien-être des populations, à renforcer la cohésion sociale, à réduire les inégalités territoriales, à promouvoir l'égalité femmes-hommes, et bénéficiant au plus grand nombre, en particulier les populations les plus pauvres, les plus marginalisées et les plus vulnérables. Dans le cadre de son appui à la préparation de projet, l'AFD veille à ce que les infrastructures

## Le portefeuille de financements de l'AFD en faveur des infrastructures

### RÉPARTITION PAR SECTEUR



### RÉPARTITION PAR MODALITÉ



contribuent efficacement au lien social : plans de mobilité urbaine pour identifier les quartiers à desservir en priorité et favoriser l'accès à l'emploi, plans d'aménagement des quartiers informels, plans d'éclairage public, étude de plans de formation pour permettre aux femmes de prendre les transports en commun à toute heure, étude des capacités de paiement des services, notamment pour les plus démunis.

(17) Coalition for Disaster Resilient Infrastructures (CDRI), *Report on Global Infrastructure Resilience*, 2023

Depuis 2014, chaque projet est étudié dans le cadre du dispositif Analyse et Avis de développement durable (voir en annexe) avant d'être financé par l'AFD. Indépendant des équipes

opérationnelles, ce dispositif interne permet notamment de s'assurer de la bonne prise en compte des enjeux d'inégalité – inégalités de richesse, de revenu et d'opportunité, y compris celles liées aux groupes ethniques, aux territoires et au genre – et d'inclusivité dans le cadre du projet. L'AFD ne finance pas les initiatives entraînant des déplacements forcés ou des perturbations significatives dans les communautés. Elle exclut également les projets perpétuant ou ne prenant pas en compte les discriminations de genre.

### Des infrastructures résilientes

L'AFD appuie ses clients pour s'assurer de la résilience des infrastructures aux catastrophes naturelles et aux changements climatiques. Dans le cadre des études de faisabilité des projets, elle finance la réalisation d'études des risques climatiques et des vulnérabilités : séismes, inondations, sécheresses, érosion côtière... Pour accompagner les pays et les organisations régionales spécifiquement sur ce volet, elle a créé la facilité Adapt'Action. Cette facilité finance notamment des études de vulnérabilité et de faisabilité, des actions de conseil pour la formulation de politiques nationales et de plans d'action, et des actions de renforcement de capacités et de renforcement institutionnel.

L'AFD finance par ailleurs des projets visant à intégrer la résilience urbaine dans la planification et le développement des villes. Ces initiatives contribuent à atténuer les risques d'inondation, à réhabiliter des infrastructures détruites par des catastrophes naturelles, ou encore à déployer des solutions fondées sur la nature (voir encadré page 12), comme l'aménagement de zones d'infiltration des eaux pour la recharge des nappes d'eau souterraines. L'AFD collabore avec la Coalition for Disaster Resilient Infrastructures (CDRI) – lancée par l'Inde et coprésidée par la France en 2024 – pour utiliser les outils d'analyse des risques de catastrophe naturelle et de la résilience des infrastructures<sup>17</sup>.

### Des infrastructures respectueuses de l'environnement

Le groupe AFD a adopté une approche rigoureuse pour évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des projets qu'il finance. Lorsque les risques sont significatifs ou modérés, l'AFD demande la réalisation d'une étude d'impact et la préparation d'un plan de gestion et d'atténuation des effets négatifs identifiés.

Elle demande également un bilan carbone détaillant les émissions de gaz à effet de serre des infrastructures. Les projets dont la construction génère plus de 25 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an doivent réaliser une analyse complète de leurs émissions tout au long du cycle de vie du projet et démontrer des mesures de compensation ou de réduction significatives. Enfin, l'AFD applique des critères stricts d'exclusion des habitats critiques pour éviter de financer des projets qui pourraient menacer des écosystèmes sensibles ou des espèces en danger.

Le groupe AFD s'est donné pour objectif que 50 % de ses financements aient un cobénéfice climat. Les projets d'infrastructures qu'il soutient contribuent à concrétiser cette ambition.

### Des infrastructures à la gouvernance exemplaire

La bonne gouvernance, la transparence et l'équité sont primordiales pour la durabilité des infrastructures. Pour mieux répondre aux besoins des usagers et améliorer l'efficacité de l'action publique, l'AFD promeut des approches citoyennes dans la conception et la réalisation des infrastructures. Forte d'une expérience et de compétences techniques reconnues, elle conseille ses clients dans la conception et la mise en œuvre des technologies et des schémas institutionnels, financiers et contractuels. Elle renforce les procédures de passation des marchés applicables pour recruter les entreprises les plus compétentes et les plus responsables, au meilleur prix.

Le groupe AFD soutient les pays dans la prévention et la lutte contre les pratiques prohibées : corruption, fraude, blanchiment d'argent, financement du terrorisme, pratiques anticoncurrentielles... Des systèmes de signalement permettent notamment aux employés, aux partenaires et aux bénéficiaires de rapporter toute suspicion de pratique inappropriée de manière confidentielle. Après enquête approfondie, ces signalements peuvent conduire l'AFD à prononcer des sanctions allant jusqu'à l'exclusion de contrats ou la poursuite judiciaire. L'AFD accompagne ses clients dans la lutte contre la corruption à travers des sessions de sensibilisation et de formation.

---

**Le groupe AFD accompagne la création et le développement d'infrastructures inclusives, résilientes, respectueuses de l'environnement et à la gouvernance exemplaire**

---



**Énergie renouvelable** : alors que l'AFD et Expertise France soutiennent la politique énergétique de l'Ouzbékistan, Proparco appuie l'investissement privé dans trois fermes éoliennes et deux centrales solaires, y compris le système de stockage le plus important du pays (avec une capacité totale de production d'énergie renouvelable de 1 GWh).

### DES INVESTISSEMENTS DANS DES SECTEURS STRATÉGIQUES

L'atteinte des ODD nécessite de développer un large éventail d'infrastructures. Les solutions de financement du groupe AFD couvrent de nombreux secteurs, concourant à la fois au développement économique et social et à la préservation de l'environnement et du climat. Elles permettent de bâtir et de développer des infrastructures, mais aussi de contribuer à leur bon fonctionnement.

#### Énergie

*Énergies renouvelables, efficacité énergétique, interconnexions électriques...*

Le groupe AFD accompagne l'accélération de l'accès à l'électricité dans les zones rurales et périurbaines, le développement des énergies renouvelables

(hydroélectricité, énergies solaire et éolienne, géothermie, biomasse), le renforcement des réseaux et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans les bâtiments. L'objectif est que chaque foyer, chaque administration et chaque entreprise puissent accéder à des services énergétiques efficaces et décarbonés. Le Groupe investit environ 2 milliards d'euros par an sur ces sujets.

Ces financements contribuent aux réformes des politiques énergétiques et à l'investissement dans les capacités de production d'énergies renouvelables, publiques comme privées. Ils soutiennent les intégrations régionales en renforçant l'interconnexion électrique entre les pays. Ils permettent d'accompagner les opérateurs publics nationaux dans le développement de réseaux électriques performants, de renforcer l'efficacité énergétique dans les salles de classe et dans les hôpitaux, d'adopter des modes de cuisson performants, de développer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou encore de produire de l'hydrogène vert. Une attention particulière est portée au réinvestissement dans le secteur minier pour soutenir la transition énergétique.

## Mobiliser les solutions fondées sur la nature

Gestion des eaux pluviales, lutte contre les inondations, stabilisation des sols, protection côtière... Les solutions fondées sur la nature peuvent contribuer à relever de nombreux défis, à la place ou en complément des infrastructures traditionnelles. L'AFD propose à ses clients de les inclure dans les études de faisabilité, au même titre que des solutions technologiques.

Au Sénégal, l'AFD soutient par exemple la restauration des mangroves et des zones humides environnant la ville de Saint-Louis pour faire face à l'élévation du niveau de la mer. Ces écosystèmes agissent en effet comme un tampon naturel : elles absorbent l'énergie des vagues et limitent les dégâts causés par les tempêtes et les crues maritimes. Dans le Haut Atlas, au Maroc, l'AFD a financé des actions de gestion intégrée des bassins-versants à la demande des autorités locales. L'objectif : soutenir leurs efforts face à la dégradation des sols. Cette approche a permis de régénérer des forêts, de limiter des pratiques de déforestation, de valoriser des modèles agricoles plus durables et de réduire la pression sur les sols.

## Transports

*Transports urbains et interurbains, routes rurales, transports ferroviaires et maritimes...*

Le groupe AFD s'engage activement dans les infrastructures de transport pour favoriser une mobilité durable, verte et inclusive. Le Groupe finance et investit dans l'amélioration des réseaux de transport urbains et interurbains, en mettant l'accent sur les transports publics collectifs : construction et modernisation de voies ferrées, élargissement des réseaux de bus à haut niveau de service, développement de systèmes de transport intelligents, transports artisanaux... Le Groupe renforce également les capacités de gestion des autorités locales et nationales en favorisant les échanges avec les acteurs français : RATP, SNCF... L'AFD, Proparco et STOA soutiennent le développement de la mobilité électrique, mais aussi de chaînes logistiques et d'un transport maritime plus durables.

## Numérique

*Infrastructures de télécommunication, Internet haut débit, intelligence artificielle...*

Le groupe AFD promeut le développement des infrastructures numériques pour favoriser l'inclusion sociale, la transformation des administrations et l'innovation technologique. Il soutient l'expansion des réseaux de fibre optique, la modernisation des infrastructures de télécommunication, l'amélioration de l'accès à Internet haut débit pour toutes et tous, et le développement d'une intelligence artificielle en faveur des ODD. Les projets financés incluent la formation des acteurs locaux dans le secteur numérique, le développement de services de e-gouvernement et la mise en place de plateformes numériques pour les services essentiels comme l'éducation et la santé.

## Villes durables

*Logements, centres de traitement des déchets, équipements sportifs, aménagement urbain...*

Le groupe AFD soutient le développement durable des villes : rénovation urbaine, création de logements abordables, développement d'infrastructures vertes et résilientes, préservation et aménagement de sites historiques... L'AFD accompagne les collectivités locales dans la planification urbaine intégrée. Dans ce cadre, elle met un accent particulier sur la réduction de l'empreinte écologique des villes et sur leur adaptation aux changements climatiques :



**Services urbains** : l'AFD s'est associée à Chandigarh Smart City Limited pour soutenir l'approvisionnement en eau, l'assainissement et la gestion des déchets à Chandigarh (Inde).

efficacité énergétique dans les bâtiments, gestion durable des déchets et des ressources en eau, aménagement d'équipements sportifs pour toutes et tous, création d'espaces publics inclusifs et sécurisés... Elle contribue également à renforcer les capacités des autorités urbaines et encourage la participation citoyenne dans les processus de développement urbain.

### **Eau et assainissement**

*Gestion intégrée des ressources en eau, production et distribution d'eau potable, traitement des eaux usées...*

Le groupe AFD contribue à renforcer l'accès à l'eau potable et aux services d'assainissement, et à améliorer la gestion des ressources en eau. L'AFD finance le développement d'infrastructures de production d'eau potable, la réhabilitation et l'extension de réseaux de distribution d'eau, la réduction des pertes en

---

**Le Groupe intervient dans de nombreux secteurs bénéficiant à la fois à l'économie, au lien social, à l'environnement et au climat**

---

eau et la promotion de l'hygiène et de la santé publique. Elle soutient également des projets liés au traitement des eaux usées : construction, modernisation et extension des réseaux de collecte, construction de stations d'épuration et d'infrastructures de réutilisation... Dans le cadre de projets locaux ou régionaux, elle accompagne les collectivités et les États vers une meilleure gestion des ressources hydriques. Enfin, elle collabore avec les

autorités locales et les opérateurs pour les doter des capacités nécessaires à une gestion efficace des ressources en eau et des services d'eau potable et d'assainissement.

### **Territoires ruraux**

*Irrigation, marchés agricoles, ports de pêche, parcs nationaux...*

Le groupe AFD investit pour améliorer les conditions de vie des populations rurales et promouvoir une agriculture durable. Il soutient

la modernisation des infrastructures de production – notamment d’irrigation – et de stockage, le développement de chaînes de valeur et la diversification des sources de revenus des communautés. L’AFD appuie également les initiatives visant à renforcer la pêche durable (équipement des petits pêcheurs, ports de pêche, système de suivi des ressources halieutiques...) et à améliorer l’accès aux marchés pour les petits producteurs.

### Santé

*Hôpitaux, centres de soins, systèmes de gestion des déchets médicaux...*

Le groupe AFD contribue à renforcer les infrastructures et les systèmes de santé. Ses

financements soutiennent la construction, la modernisation et l’équipement des établissements de santé, ainsi que la formation de leurs personnels. L’AFD contribue à renforcer la résilience des systèmes de santé face aux crises sanitaires et à élargir l’accès aux soins. Les projets financés incluent la création de centres de santé maternelle et infantile, la mise en place de systèmes de gestion des déchets médicaux et le développement de programmes de prévention et de lutte contre les maladies infectieuses.

### Éducation et formation

*Bibliothèques, salles de classe, centres de formation professionnelle...*

Le groupe AFD soutient le développement d’infrastructures éducatives et contribue à améliorer l’accès de toutes et tous à une éducation de qualité. Ses financements permettent de construire et de rénover des établissements scolaires, de former des enseignants et de développer des programmes éducatifs adaptés aux besoins des élèves. Ils contribuent également à réduire les inégalités de genre dans l’éducation, à développer les compétences des jeunes et à favoriser leur insertion professionnelle. Les projets financés incluent la création de bibliothèques scolaires, le développement de plateformes d’apprentissage en ligne et la mise en place de programmes de bourse pour les étudiants défavorisés. L’AFD collabore avec les ministères de l’Éducation et les organisations locales pour renforcer les systèmes éducatifs.

### Gouvernance

*Mairies, centres des impôts, systèmes d’état civil...*

Le groupe AFD renforce les capacités de gouvernance et promeut des institutions publiques efficaces et transparentes. Les projets financés visent à améliorer la gestion publique, à renforcer l’État de droit et à promouvoir la participation citoyenne dans les processus de décision. L’AFD appuie des initiatives destinées à lutter contre la corruption, à améliorer la gestion des finances publiques et à renforcer les capacités des administrations locales et nationales. Les projets financés incluent la formation de fonctionnaires, le développement de systèmes d’information pour la gestion publique, et la promotion de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des ressources publiques. ●



**Santé** : au Rwanda, l’hôpital de Ruhengeri, un des principaux établissements médicaux du pays, est actuellement en sous-capacité. Le gouvernement a sollicité l’AFD pour un projet ambitieux de reconstruction et de fourniture d’équipements. Le nombre de lits passera de 320 à 550 et de nouveaux services seront ouverts.

# Numérique, géospatial et IA : des outils au service des ODD

Le groupe AFD accompagne ses clients dans l'utilisation des nouvelles technologies en tant que leviers de transformation des trajectoires de développement.

## | Le numérique

En favorisant l'accès universel à Internet, la transformation numérique des services essentiels liés aux ODD, et la création d'entreprises et d'emplois innovants, le Groupe agit en faveur d'une transition numérique durable, accessible à tous, responsable et sécurisante, tant pour la souveraineté des États que des données personnelles des citoyens. L'AFD et Expertise France accompagnent la transformation numérique de l'action publique et des administrations (identité numérique, modernisation de l'administration, révision des cadres juridiques et formations...). De leur côté, Proparco et STOA soutiennent les investissements privés, notamment en faveur de l'extension et de la modernisation des télécommunications. Enfin, Digital Africa, filiale de Proparco, renforce les capacités des entrepreneurs numériques africains et accompagne le développement de leurs start-ups dès les premières étapes du cycle de vie.

## | Le géospatial

Le groupe AFD accompagne depuis de nombreuses années les institutions publiques des pays émergents et en développement. Les données satellitaires et leur utilisation par des outils numériques constituent des avancées majeures pour le développement durable, en



**Géospatial** : en Côte d'Ivoire, le projet « Redd + La Mé » lutte contre le défrichement et améliore les conditions de vie. Il s'appuie sur GeoPoppy, un système d'information géographique embarqué sur un mini-serveur et une tablette pour suivre l'évolution des surfaces cultivées et boisées.

particulier lorsque les données de terrain restent rares ou coûteuses à collecter : suivi des couverts forestiers, mesure de la dégradation des sols, étude de la qualité des eaux, surveillance de la pêche illégale et suivi des écosystèmes marins, sûreté des barrages hydroélectriques, etc.

## | L'IA

Le Groupe se positionne en faveur de l'utilisation d'intelligence artificielle pour atteindre les ODD : appui à la définition de stratégies nationales, renforcement des capacités, développement des usages et des infrastructures de gestion des données, soutien à l'émergence d'acteurs locaux...

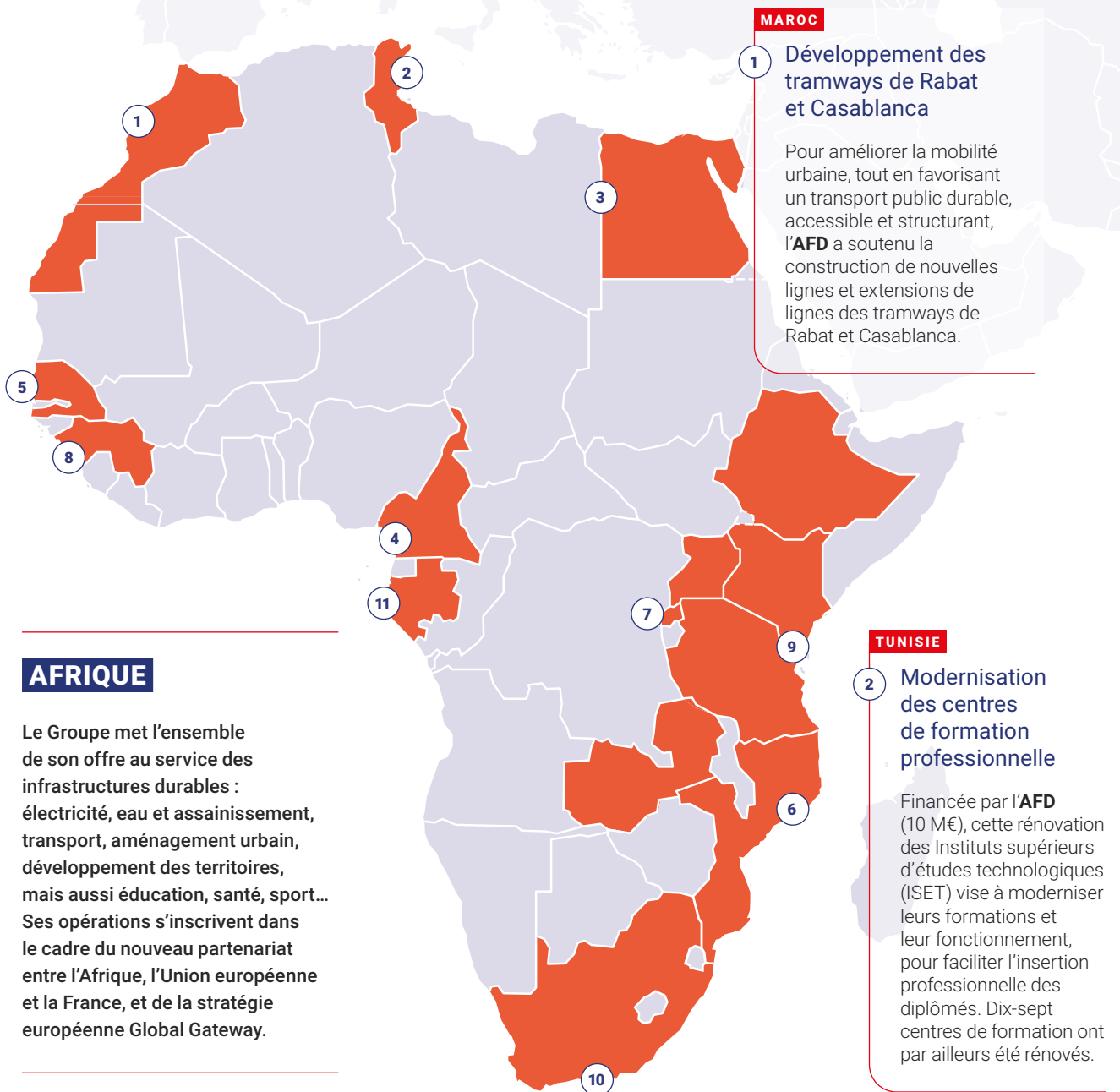
L'AFD, Expertise France, Proparco et Digital Africa appuient le développement d'IA 100 % ODD, en portant une attention particulière à la maîtrise des risques environnementaux et sociaux, tels que l'aggravation des inégalités, la diffusion de fausses informations ou encore les biais culturels de modèles de langage.

À la demande de ses clients et dans le cadre des projets qu'il accompagne, le Groupe mobilise le savoir-faire des acteurs publics français du numérique, du géospatial et de l'IA, notamment du Centre national d'études spatiales (CNES) et de la Direction interministérielle du numérique (DINUM).

## FOCUS

# Une action sur les cinq continents

Le groupe AFD accompagne le développement des infrastructures dans tous les pays où il intervient. Vingt-deux projets emblématiques illustrent son action, adaptée à la demande des pays partenaires et aux besoins de chaque territoire.



**ÉGYPTE****3** Extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar

L'**AFD** et l'**Union européenne** soutiennent l'extension de la station d'épuration de Gabal El Asfar, à l'est du Caire, l'une des plus grandes usines de traitement des eaux usées d'Afrique. Elle desservira 17,5 millions de personnes jusqu'en 2040.

**CAMEROUN****4** Construction de la centrale hydroélectrique de Nachtigal

Achevé en 2024, le barrage hydroélectrique de Nachtigal – financé par **STOA** et des prêts de l'**AFD** (90 M€) et **Proparco** (60 M€) – fournit 30 % de l'électricité nationale et bénéficie d'une coopération technique avec EDF.

**SÉNÉGAL****5** Développement des transports urbains de Dakar

Dans le cadre d'un cofinancement avec la direction générale du Trésor, l'**AFD** et **Proparco** ont soutenu le développement des transports urbains via des prêts : l'**AFD** pour le Train express régional (230 M€), qui relie Dakar à Diamniadio, et Proparco pour la première ligne de bus en site propre (45,9 M€ et 6,6 M€ de subvention européenne).

**MOZAMBIQUE****6** Construction de l'hôpital de Beira

L'**AFD** a financé par un prêt (23 M€) la construction de l'hôpital général de Beira (province de Sofala), pour améliorer l'accès aux soins, désengorger l'hôpital central et renforcer durablement les capacités sanitaires locales.

**RWANDA****7** Développement numérique et géospatial

L'**AFD** appuie la transition numérique du Rwanda via un prêt (37 M€) et une subvention (1,2 M€). **Expertise France** mobilise l'expertise française pour soutenir le pays dans sa transformation numérique et accompagner le développement de l'agence spatiale rwandaise.

**GUINÉE****8** Aménagement rural

L'**AFD** finance la réhabilitation de 615 km de pistes rurales, pour faciliter l'accès à des zones de rizipisciculture en Basse-Guinée et Guinée forestière, et l'aménagement de 300 hectares de périmètres irrigués permettant le doublement de rendements rizières.

**ÉTHIOPIE - KENYA - OUGANDA  
TANZANIE - ZAMBIE****9** Interconnexion électrique des pays

Aux côtés des autres bailleurs de fonds, l'**AFD** finance la connexion des réseaux d'électricité de l'Éthiopie à la Zambie, en passant par le Kenya et la Tanzanie, sous forme de prêts (190 M€).

**AFRIQUE DU SUD****10** Appui à la transition énergétique juste

En Afrique du Sud, l'**AFD** soutient la sortie du charbon et la transition énergétique juste sous forme de prêts de politique publique (700 M€), conciliant trajectoire bas carbone et atténuation des impacts sociaux sur les populations les plus vulnérables.

**GABON****11** Minerais de la transition

L'**AFD**, **Proparco** et l'**Union européenne** soutiennent le développement du Transgabonais, unique voie ferrée du pays, qui dessert notamment les mines de manganèse de Moanda (280 M€).

BRÉSIL

1 Exploitation de la Ligne 6 du métro de São Paulo

STOA a investi dans l'entreprise Linha Uni, qui met en œuvre la concession d'exploitation et de maintenance de la ligne 6 du métro de São Paulo. Cette ligne relie le centre au nord-ouest de la ville, traversant plusieurs quartiers universitaires.

Proparco a aussi accordé un prêt à Acciona, sponsor du projet (123 M€).

BRÉSIL

2 Financement des infrastructures durables dans la région Nord-Est

L'AFD accompagne la Banco Do Nordeste avec un prêt (150 M€) pour financer des infrastructures dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement, de la gestion des déchets, des transports et de l'éclairage public.

COLOMBIE

3 Amélioration des services essentiels à Medellin

L'AFD soutient via un prêt (780 M€) le financement du plan d'investissement d'Empresas Publicas de Medellin (EPM) qui améliore l'accès des populations de Medellin aux services d'eau potable, d'assainissement et d'énergie.

GUYANE FRANÇAISE

4 Renforcement de la connectivité numérique avec l'Europe et le Brésil

Dans le cadre de la stratégie Global Gateway, l'AFD cofinance (32 M€) la réalisation d'un nouveau câble sous-marin pour le raccordement de la Guyane au câble à fibre optique transatlantique Ellalink vers l'Europe et son extension vers l'Amazonie, donnant accès à un internet fiable et rapide à 15 millions de personnes.

UKRAINE

11 Mobilisation de l'expertise pour la reconstruction du pays

Coordonné par **Expertise France** (14,5 M€), le programme mAIDan mobilise l'expertise pour soutenir l'Ukraine dans ses besoins d'urgence et sa reconstruction, à travers des projets de gouvernance locale, d'innovation, de justice et de convergence vers les normes européennes.

LA RÉUNION

5 Construction d'un téléphérique urbain par câble à Saint-Denis

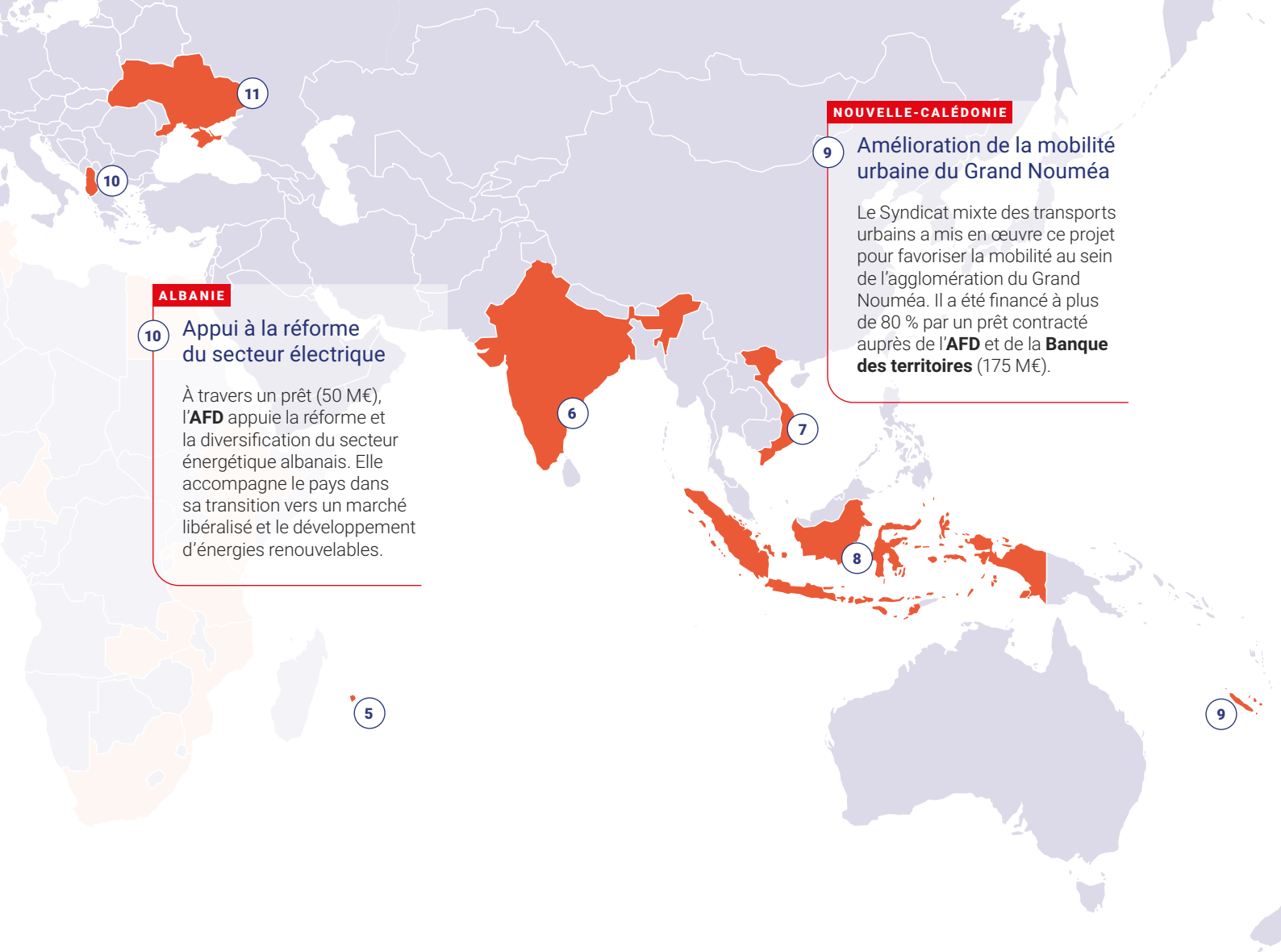
L'AFD a cofinancé (350 M€) la construction du téléphérique urbain de Saint-Denis (« Papang »), première ligne de transport par câble de l'île, qui dessert plusieurs pôles majeurs de la ville et contribue à désengorger le réseau routier.

AMÉRIQUE LATINE

En dix ans, le groupe AFD est devenu l'un des principaux bailleurs bilatéraux de la région. Aux côtés de ses partenaires européens, il soutient la transition écologique, la justice sociale et l'accès des populations aux énergies renouvelables, à la mobilité urbaine et à l'agriculture durable.

OUTRE-MER FRANÇAIS

L'AFD soutient le développement d'infrastructures essentielles au service des populations des départements et territoires d'Outre-mer, leur adaptation aux changements climatiques ainsi que la reconstruction d'infrastructures essentielles. Elle soutient les coopérations entre ces territoires et les pays voisins du Pacifique, de l'océan Indien et des Caraïbes.



**ALBANIE**

**10 Appui à la réforme du secteur électrique**

À travers un prêt (50 M€), l'**AFD** appuie la réforme et la diversification du secteur énergétique albanais. Elle accompagne le pays dans sa transition vers un marché libéralisé et le développement d'énergies renouvelables.

**NOUVELLE-CALÉDONIE**

**9 Amélioration de la mobilité urbaine du Grand Nouméa**

Le Syndicat mixte des transports urbains a mis en œuvre ce projet pour favoriser la mobilité au sein de l'agglomération du Grand Nouméa. Il a été financé à plus de 80 % par un prêt contracté auprès de l'**AFD** et de la **Banque des territoires** (175 M€).

**INDE**

**6 Construction de deux lignes de métro à Pune**

L'**AFD**, en collaboration avec la **Banque européenne d'investissement**, soutient la société publique Maha-Metro dans la construction d'une ligne de métro à Pune. Le but : favoriser la mobilité urbaine et un développement économique durable.

**VIETNAM**

**7 Construction d'une ligne de métro à Hanoï**

L'**AFD** a accompagné la conversion de Hanoï aux transports publics pour faciliter la mobilité des habitants et lutter contre la pollution. Elle a participé au financement de la construction d'une ligne de métro pilote reliant la gare de Hanoï à Nhon.

**INDONÉSIE**

**8 Modernisation des ports de pêches**

L'**AFD** et l'**Union européenne** soutiennent la rénovation de quatre grands ports de pêche écologiquement responsables, mieux conçus pour les pêcheurs et les consommateurs et permettant une meilleure collecte de données de pêche, à travers un prêt (98 M€) et une subvention (3,5 M€).

**COMMUNAUTÉ POLITIQUE EUROPÉENNE**

Aux côtés des autres acteurs européens, le groupe AFD accompagne des projets qui contribuent à la convergence européenne : transition énergétique, ville durable, préservation des ressources naturelles, gouvernance...

**INDOPACIFIQUE**

Cette zone concentre plus de la moitié de la population, des émissions de gaz à effet de serre et de la biodiversité du monde. Le groupe AFD accorde une attention particulière à la préservation des biens communs mondiaux, aux enjeux océaniques et à la transition énergétique.



# **Nos solutions** pour des infrastructures durables

Les solutions d'expertise et de financement du groupe AFD bénéficient à tous les acteurs engagés en faveur des infrastructures durables, des acteurs publics aux investisseurs privés en passant par les organisations de la société civile.



**Transports urbains** : l'AFD finance la création de la ligne de bus B2 qui intégrera le futur réseau de « Bus Rapid Transit » d'Addis-Abeba (Éthiopie). Le projet vise à améliorer la qualité du cadre de vie des habitants de la ville, grâce au développement d'un réseau de transports en commun fiable et économiquement accessible.

**L**e groupe AFD développe des solutions techniques et financières pour accompagner les États, les collectivités, les entreprises et la société civile des pays partenaires dans la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs projets d'infrastructures.

## | ACCOMPAGNER LES ACTEURS

### Appui aux politiques publiques

Le développement d'infrastructures durables nécessite des politiques publiques et des réglementations adaptées : priorités d'investissement public, cadres de partenariat public-privé, codes

des marchés publics, prix d'achat des énergies renouvelables, subventions d'équilibre aux transports publics, modalités de gestion des déchets, fonds pour la réponse aux catastrophes naturelles... Le groupe AFD accompagne les États, les entreprises publiques et les collectivités dans l'élaboration ou la réforme des politiques publiques, des cadres réglementaires et de leurs plans d'investissements. L'objectif est de favoriser le développement de l'offre de service pour le plus grand nombre, en assurant un équilibre entre le financement par les usagers et le financement par les contribuables.

L'AFD et Expertise France contribuent à la mise à disposition d'experts et à la réalisation d'études de long terme, notamment *via* des facilités dédiées (*voir en annexe*). Les études réalisées permettent de renforcer les politiques tarifaires et la planification des infrastructures : schémas de mobilité durable, plans directeurs des transports, plans d'urbanisme, schémas d'aménagement des bassins-versants...

Pour accompagner les réformes des politiques publiques liées aux infrastructures, notamment face aux changements climatiques, l'AFD met à disposition des administrations en charge de la planification (ministères, banques centrales...) des outils de modélisation et d'analyse des risques de transitions à long terme. En 2018, l'AFD a ainsi créé la facilité Trajectoires 2050, destinée à financer des études à long terme sur la transition climatique : elle permet par exemple aux pays producteurs de charbon (Afrique du Sud, Indonésie...) de mieux anticiper les effets d'une réduction de la demande mondiale sur leur industrie, leur système financier et les recettes de l'État à l'horizon 2050. Fin 2018, l'AFD a par ailleurs développé GEMMES (General Monetary and Multisectoral Macrodynamics for the Ecological Shift), un outil de modélisation économique et environnementale qui simule les conséquences des politiques publiques et du dérèglement climatique sur la trajectoire de développement des pays (Brésil, Vietnam, Colombie, Côte d'Ivoire, Maroc, Tunisie et Afrique du Sud).

### Renforcement de capacités

Le Groupe accompagne ses clients dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles, opérationnelles et financières, en particulier au profit des services et des agents responsables de la planification, de la conception, de la construction, mais aussi de la gestion et de l'entretien des infrastructures.

## Infrastructures durables : l'accompagnement du groupe AFD

CYCLE DE VIE DU PROJET	NOTRE ACCOMPAGNEMENT				
	Renforcement de capacités	Appui à la préparation des politiques publiques	Financement	Mobilisation de cofinancements	OUTILS MOBILISÉS
Planification stratégique					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Prêts de politiques publiques</li> <li>▶ Financement d'études</li> <li>▶ Mise à disposition d'experts</li> </ul>
Identification du projet					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Facilités de préparation de projet</li> <li>▶ Subventions</li> <li>▶ Assistance technique</li> </ul>
Conception du projet					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Facilités de préparation de projet</li> <li>▶ Subventions</li> <li>▶ Assistance technique</li> </ul>
Mise en œuvre du projet					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Garanties, prêts, subventions</li> <li>▶ Lignes de crédit</li> <li>▶ Prises de participation</li> <li>▶ Formation à la passation des marchés</li> <li>▶ Évaluations</li> </ul>
Exploitation et maintenance					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Assistance technique</li> <li>▶ Lignes de crédit</li> <li>▶ Prises de participation</li> </ul>
Démantèlement					<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Études d'impact</li> </ul>

L'AFD finance l'amélioration des dispositifs de formation professionnelle des cadres des pays, notamment dans les secteurs de l'eau, de l'énergie et des transports. Depuis les années 1990, elle accompagne par exemple la Tunisie dans la création de 28 centres de formation, dont le centre de soudure et de construction métallique de Médenine. Elle appuie également la restructuration du centre de formation aéronautique du Grand Tunis et la construction de l'École nationale d'ingénieurs de Bizerte. Elle soutient par ailleurs des dispositifs novateurs – mobilisant à la fois des institutions de formation et des fondations d'entreprise

### Le groupe AFD accompagne les États, les collectivités, les entreprises et la société civile tout au long du cycle de vie des projets

– en faveur de la montée en compétences des cadres des entreprises et des régions municipales des eaux.

Dans le cadre des projets qu'elle soutient, l'AFD finance la formation continue de cadres d'administrations, d'entreprises et de banques publiques : définition et suivi d'études de faisabilité ou de crédit, passation des marchés, suivi des travaux... Les experts de l'AFD sont également mobilisés pour contribuer directement à la montée en compétences des cadres du secteur public : formation « Financer la ville durable de demain » proposée par le Campus Groupe AFD, partenariat EauPourTous avec AgroParisTech et

Suez, formation « Leaders in Urban Transport Planning » organisée avec la Banque mondiale...

Enfin, l'AFD finance des partenariats entre des institutions des pays émergents et en développement et des institutions françaises, favorisant les échanges entre pairs. Des partenariats ont par exemple été noués entre EDF et les opérateurs électriques d'Indonésie, du Vietnam, du Mexique, entre la SNCF et la RATP pour l'exploitation et la maintenance du Train express régional de Dakar, ou encore entre l'Institut Curie et le réseau hospitalier de la fondation Aga Khan en Afrique de l'Est pour améliorer le dépistage et le traitement du cancer dans les hôpitaux tanzaniens.

### Financement des politiques publiques

L'AFD propose des outils de financement budgétaire de politiques publiques pour accompagner les États engagés dans une réforme favorable aux infrastructures durables, et disposant de capacités de gestion budgétaire avancées. Ces financements reposent sur un ensemble d'actions contribuant aux réformes : études, présentation de lois et de réglementations... Définies en dialogue avec le pays, ces actions sont regroupées dans une matrice de politiques publiques comprenant des engagements et les indicateurs de résultats associés.

Accompagné d'une mobilisation d'expertise, cet outil de financement des politiques publiques est un puissant levier de transformation. L'AFD accompagne par exemple la réforme du secteur énergétique dans plusieurs pays : en Afrique du Sud, dans le cadre du Partenariat pour une transition énergétique juste, pour limiter les effets de la sortie du charbon sur les populations et les territoires concernés, en Albanie pour renforcer la durabilité des réseaux électriques, diversifier le mix énergétique et soutenir la convergence vers les normes européennes, au Bangladesh pour favoriser la transition vers des énergies renouvelables, améliorer l'efficacité énergétique et développer les infrastructures vertes, au Mexique, pour améliorer notamment l'efficacité des centrales hydroélectriques...

En partenariat avec la Banque mondiale et la KfW allemande, l'AFD accompagne également la Serbie dans la mise en œuvre de sa feuille de route climat à travers un programme pluriannuel et multisectoriel de réformes. Ce financement contribuera à la mise en place d'une budgétisation verte et la comptabilisation

des investissements climat, à développer les énergies renouvelables, à renforcer l'efficacité énergétique, et à lutter contre la précarité énergétique.

### FINANCER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT

Le groupe AFD mobilise tous les outils financiers d'une banque publique de développement pour soutenir l'investissement public et privé dans les infrastructures durables.

### Financement d'infrastructures publiques

L'AFD accompagne ses clients dans la définition et la planification des besoins d'infrastructures à moyen et long termes. Elle finance des études de prévision des besoins liés à la croissance économique, à l'amélioration du revenu des populations ou des entreprises et à l'adaptation aux changements climatiques : études

## Eau et assainissement, électricité, transports : accompagner les opérateurs publics

Dans de nombreux pays, les entreprises publiques assurent le développement et la fourniture de services essentiels tels que l'eau potable, l'électricité, les transports ou l'aménagement urbain. Elles jouent un rôle central dans la mise en œuvre des politiques publiques. Toutefois, nombre d'entre elles sont confrontées à des difficultés d'ordre technique, financier ou institutionnel : formation des équipes, organisation de la gestion et de la maintenance, financement des investissements, équilibre financier, gouvernance interne, articulation avec l'État et les usagers...

Pour améliorer leurs performances, l'AFD propose des solutions de financement adaptées à chaque secteur et situation : subventions, prêt à un État rétrocédé à l'entreprise, prêt à l'entreprise garanti par son État ou prêt direct sans garantie lorsque l'entreprise dispose d'une bonne solidité financière.

Ces appuis peuvent financer un projet spécifique, un programme d'investissement ou une transformation globale des opérateurs publics.

L'AFD complète son soutien en organisant des échanges entre pairs. Elle mobilise pour cela les expertises d'acteurs français tels qu'EDF, RTE, la Commission de régulation de l'énergie, l'Ademe, le Bureau de recherches géologiques et minières dans le secteur de l'énergie, la RATP, la SNCF, le Cerema, les collectivités locales, les grands ports maritimes français dans le secteur des transports, ou encore les agences de l'eau.



**Réseau électrique :** l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie et la Zambie collaborent pour pallier la pénurie d'énergie et échanger de l'électricité. Grâce à un prêt de 90 millions d'euros de l'AFD, l'interconnexion Kenya-Éthiopie garantit une électricité stable à 870 000 foyers kényans et génère des revenus pour l'Éthiopie.

sur la demande nationale en énergie, sur la production et la demande alimentaires, sur les besoins de stockage et de transport de produits agricoles, sur la croissance urbaine et le besoin d'aménagement... Ces analyses permettent de définir des schémas directeurs, des cadres d'aménagement, des plans d'investissement qui permettent à leur tour aux autorités locales ou nationales de définir la nature, la localisation, le coût et le financement des infrastructures envisagées. À travers la facilité Climate and Cities and Climate in Africa (CICLIA), l'AFD a ainsi accompagné, entre 2016 et 2024, 40 villes, dont 10 capitales et 30 villes intermédiaires, en vue de définir des plans d'aménagement urbain et des plans d'investissement, pour un montant total de 1,4 milliard d'euros. Elle a contribué à l'élaboration de plans de mobilité urbaine dans 32 territoires et de 9 plans de politiques nationales de mobilité.

L'AFD finance la construction et la mise en service d'infrastructures publiques. L'atteinte des ODD nécessite d'investir massivement dans les infrastructures, notamment celles dont les impacts sont avérés mais dont la rentabilité financière est trop diffuse ou longue à se matérialiser pour mobiliser des investissements privés. Ces infrastructures, pour lesquelles des financements publics sont nécessaires, ne concernent pas seulement des projets d'envergure, mais tout type d'infrastructure répondant aux priorités de développement des pays. L'AFD finance les infrastructures

publiques à toutes les échelles, des barrages en gabions aux grands systèmes d'irrigation, des petits réseaux électriques indépendants aux interconnexions électriques entre pays, des bornes-fontaines d'eau potable des quartiers défavorisés des villes secondaires aux grandes stations d'épuration des capitales.

Compte tenu du coût élevé et de la rentabilité des infrastructures durables, l'AFD finance les infrastructures publiques principalement sous forme de prêts adaptés aux investissements à long terme. Leurs taux d'intérêt sont réduits, leur période de différé de remboursement du capital va jusqu'à 7 ans pour la réalisation des travaux, et leur période totale de remboursement est de 10 à 20 ans pour la réalisation des impacts économiques et financiers.

Pour les États et les collectivités des pays les moins avancés, l'AFD met à disposition des subventions permettant de financer tout ou partie des projets. Ces financements servent en particulier à réaliser des études d'ingénierie détaillées – notamment pour les infrastructures les plus importantes –, à mobiliser des entreprises compétentes et à fournir une assistance technique à la maîtrise d'ouvrage et à la supervision des travaux. L'organisation des travaux et le suivi des chantiers par les acteurs nationaux, la maîtrise des risques et le respect des meilleurs standards environnementaux et sociaux, la lutte contre la corruption et l'efficacité de l'action publique sont des éléments clés de la réussite des financements de l'AFD.

---

**L'AFD finance les infrastructures publiques principalement sous forme de prêts adaptés aux investissements à long terme**

---

Pour renforcer l'investissement public sans endetter les États, l'AFD finance directement des collectivités et des entreprises publiques. Elles doivent pour cela disposer d'une gouvernance solide et de capacités financières et juridiques permettant de rembourser un prêt sans mobiliser les financements ou une garantie de l'État. L'AFD peut ainsi financer les infrastructures d'une municipalité, d'un opérateur public électrique, d'une société publique de transport ou encore d'une entreprise de traitement des eaux, dans le cadre d'un projet précis ou d'un programme d'investissement.

L'AFD accompagne par ailleurs ses clients publics dans leur transformation globale :



# Fonds d'amorçage, fonds d'expertise, facilités thématiques :

## préparer les projets

## d'investissement

La préparation de projets d'infrastructure « bancables » reste la contrainte principale à l'investissement dans les pays émergents et en développement. Elle nécessite du temps et des moyens importants, notamment en matière d'expertise : études techniques, structuration financière, organisation institutionnelle...

Pour accélérer la préparation des projets qu'elle finance, l'AFD met à disposition de ses clients des financements spécifiques et des experts disposant d'une expérience internationale. Depuis dix ans, elle leur propose de bénéficier de l'expertise française par le biais du Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE), créé avec le ministère de l'Économie et des Finances. Plus de 200 études dans les secteurs de l'énergie, des transports, de l'eau et de l'assainissement, réalisées dans ce cadre, ont permis le financement de projets.

### Accompagner la préparation

L'AFD dispose également d'une quinzaine de facilités thématiques de mobilisation d'expertise, qu'elle a créées ou contribué à créer pour un montant de 350 millions d'euros. Elles accompagnent ses clients dans la préparation de projets d'infrastructures durables : aménagement urbain en Afrique avec la facilité CICLIA (Cities and Climate in Africa), Euroclimat logement social avec la Facilité SHI (Sustainable Housing Initiative),



**Efficacité énergétique des bâtiments** : l'AFD travaille aux côtés de la banque Vakifbank pour encourager le financement et l'acquisition de logements verts par les ménages turcs à Istanbul (Turquie).

mobilité durable avec Mobilize Your City, énergies renouvelables avec ARE Scale-up en Afrique (Africa Renewable Energy) et l'ETP (Energy Transition Partnership) en Asie du Sud-Est, efficacité énergétique dans les bâtiments avec le PEEB (Partenariat pour l'efficacité énergétique dans les bâtiments)...

### Mobiliser une expertise internationale

Fortes de ressources financières dédiées et de capacités de mobilisation rapide d'experts, ces facilités permettent notamment de préparer les investissements bien en amont : étude des trajectoires de développement à long terme,

planification des investissements, études de pré faisabilité et de faisabilité détaillée de projet, assistance technique à la mise en œuvre... Des fonds d'amorçage sont par ailleurs disponibles pour la réalisation des études de pré faisabilité de chaque projet.

Enfin, l'AFD contribue à des fonds de préparation de projet créés par d'autres bailleurs de fonds. L'ensemble de ces outils lui permet de mobiliser une expertise internationale reconnue et d'apporter une réponse rapide et efficace à la demande de ses clients pour préparer des projets d'infrastructures bien conçus et prêts à être mis en œuvre.

amélioration de la gouvernance et de la gestion financière, décarbonation des actifs, prise en compte du risque lié aux changements climatiques... Au-delà des diligences habituelles (évaluation des études techniques, de l'organisation institutionnelle et opérationnelle du projet, des risques environnementaux et sociaux...), elle évalue le risque financier de l'emprunteur en se basant sur ses propres analyses ou sur celles d'agences de notation indépendantes.

### Soutien et sécurisation des investissements privés

Filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, Proparco soutient l'investissement privé dans les infrastructures durables en Afrique, en Asie, en Amérique latine et au Moyen-Orient.

Elle intervient en faveur des énergies renouvelables, du numérique, des transports, de l'agro-industrie, de l'eau et l'assainissement, des villes durables ou encore des infrastructures sociales (éducation et santé). Forte d'une gamme complète d'instruments financiers (prêts, fonds propres, obligations convertibles ou encore garanties), elle est en mesure de répondre à la plupart des besoins de financement qui ne seraient pas couverts par les acteurs locaux.

Proparco propose notamment des prêts en devises fortes et en monnaie locale aux entreprises et aux institutions financières. Ces prêts courent sur des durées longues pouvant aller jusqu'à 20 ans et prévoient un différé de remboursement du capital pour permettre la construction et la mise en œuvre commerciale des infrastructures. Proparco propose également un accompagnement rapproché aux entreprises financées. L'objectif est de leur appuyer notamment dans la définition de leur stratégie, dans l'amélioration de leur gouvernance et dans l'accès à des réseaux professionnels internationaux.

Pour renforcer l'action du Groupe en faveur de la mobilisation du secteur privé, l'AFD et la Caisse des dépôts et consignations ont également créé le fonds d'investissement STOA en 2017 (voir encadré ci-contre). STOA finance

des projets de construction, d'extension ou de développement d'infrastructures dans cinq secteurs clés – l'énergie, les transports et la logistique, les télécommunications, l'environnement et la santé –, en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Il investit en fonds propres dans les entreprises, en restant actionnaire minoritaire, avec des participations comprises entre 10 et 50 millions d'euros par opération.

Le groupe AFD développe par ailleurs des outils de sécurisation des investissements privés. Dans des pays ou sur des projets considérés comme risqués, l'AFD propose par exemple une garantie de paiement public, un mécanisme destiné à atténuer le risque de défaut de paiement des entités publiques. L'AFD est également impliquée dans la société

GuarantCo, qui cible spécifiquement le financement des infrastructures durables en Afrique et en Asie. Elle soutient en outre le déploiement de l'application SOURCE dans plusieurs pays partenaires (Afrique du Sud, Angola, Tanzanie, Égypte, Brésil...) pour faciliter l'émergence de projets d'infrastructures bancables.

---

**Proparco, la filiale du Groupe dédiée au secteur privé, soutient l'investissement privé dans les infrastructures durables**

---

### Développement des offres de financement locales

Les banques et les institutions financières locales jouent un rôle clé dans le financement des infrastructures. Pour renforcer leur contribution, le groupe AFD mobilise plusieurs instruments. L'AFD met à disposition des institutions financières publiques, nationales ou régionales (banques publiques de développement, banques commerciales, banques spécialisées...) des outils de financement adaptés à leurs missions. Ils incluent en particulier des lignes de crédit de longue maturité : étalés sur 10 à 20 ans, ils intègrent une période de différé, permettant de financer les crédits à l'investissement dans les infrastructures. Des subventions leur permettent également de renforcer leur prise en compte des ODD : formation des agents de crédit, amélioration des dispositifs d'analyse du risque climatique, décarbonation des portefeuilles de crédit...

Proparco accompagne les institutions financières et les banques privées locales, en



# Accompagner et sécuriser les investisseurs privés :

## le fonds STOA



La Caisse des dépôts et consignations (CDC) et l'AFD ont créé le fonds d'investissement STOA en 2017. L'objectif est de soutenir les grands projets d'infrastructure des investisseurs privés.

Fonds d'investissement à impact, STOA finance et accompagne la création et le développement d'infrastructures essentielles en Afrique, en Amérique latine et en Asie. Doté d'un capital de 900 millions d'euros, il investit dans des projets rentables, nécessitant des investissements de long terme, ayant un impact avéré pour les populations et le climat, et respectant les meilleurs standards internationaux sur les volets environnementaux, sociaux et de gouvernance.

### Sécuriser l'investissement privé

Depuis sa création, STOA a pris une participation financière dans plus de 20 grands projets d'infrastructures. Il a notamment investi dans le barrage hydroélectrique de Nachtigal au Cameroun, la ligne 6 du métro de São Paulo au Brésil, qui transportera plus de 600 000 passagers par jour, les réseaux de fibre optique en Afrique du Sud, qui permettront le raccordement numérique de 300 000 personnes, ou encore le parc éolien de Ventos Serra do Mel III au Brésil, qui permettra d'éviter l'émission de 90 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



**Hydroélectricité** : d'un montant de 1,2 milliard d'euros, le barrage de Nachtigal (Cameroun) est le plus important barrage développé sur le continent africain en financement de projet. D'une capacité de 420 mégawatts, il a vocation à générer près de 30 % de la production nationale en électricité. Plus de 8 millions de personnes en bénéficieront.

### Au service des générations futures

Avec plus de 600 millions d'euros engagés, dont 57 % en Afrique, STOA a contribué à un investissement total de plus de 6 milliards d'euros dans les pays émergents et en développement. Ses investissements contribuent à l'atteinte des ODD, en particulier les ODD 3 (Bonne santé et bien-être), 5 (Égalité entre les sexes), 7 (Énergie propre et d'un coût abordable), 8 (Travail décent et croissance économique), 9 (Industrie, innovation et

infrastructure), 11 (Villes et communautés durables) et 13 (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques). Ils permettent notamment d'éviter l'émission de 2,8 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an. L'objectif du fonds est également de consacrer 75 % de ses investissements à des projets à cobénéfices climat.

STOA poursuit son développement et ambitionne, à l'horizon 2028, de mobiliser jusqu'à 12 milliards d'euros d'investissements dans des projets d'infrastructures durables.

particulier pour le financement des investissements des petites et moyennes entreprises.

### Appui aux organisations de la société civile

Le groupe AFD soutient les infrastructures associatives. Dans le cadre de son appui aux organisations de la société civile (OSC) françaises et des pays partenaires, l'AFD contribue à renforcer des infrastructures développées et gérées par les communautés locales. Il s'agit souvent d'infrastructures de petite taille : écoles, dispensaires, retenues collinaires, latrines... Ce soutien peut prendre différentes formes :

- ▶ appui à l'innovation via la Facilité d'innovation sectorielle pour les ONG (FISONG), le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) ou le Fonds d'innovation pour le développement (FID) ;
- ▶ financement d'interventions dans des contextes de fragilité, dans le cadre d'appels à projets dans des pays en situation de crise ou de conflit ;
- ▶ accompagnement d'initiatives de la société civile à travers le dispositif Initiatives-OSC.

### MOBILISER NOS PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Les enjeux d'accompagnement et d'investissement liés aux infrastructures dans les pays émergents et en développement dépassent les seules capacités du Groupe et appellent une approche collective. L'AFD cherche à mobiliser tous les acteurs, qu'ils soient français, européens ou internationaux, en faveur de l'accompagnement de ses clients.

### Favoriser les cofinancements

Le groupe AFD intervient aux côtés des autres bailleurs de fonds européens et internationaux pour préparer et cofinancer de grands projets d'infrastructures. Il contribue à la mise en œuvre de la stratégie Global Gateway de l'Union européenne, en faveur des infrastructures en Afrique et dans le monde. Les trois entités du Groupe sont par ailleurs accréditées pour recevoir et gérer des fonds européens : entre 2014 et 2022, la Commission européenne leur a délégué plus de 3 milliards d'euros de subventions en tout pour la préparation et l'accompagnement de plus de 350 projets dans 74 pays.

Pour favoriser les cofinancements de projets au niveau européen, l'AFD, la KfW allemande, la CDP italienne et l'AECID espagnole, rassemblées dans le Joint European Financiers for International Cooperation (JEFIC), ont signé un accord-cadre en mars 2023. L'objectif est de faciliter la mise en place de points de contact unique pour les clients, de procédures uniques ou communes aux bailleurs, la mobilisation de plusieurs sources de financement...

Le groupe AFD cofinance par ailleurs la préparation et la réalisation de nombreux projets d'infrastructures avec des banques multilatérales : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque asiatique de développement, Banque européenne d'investissement, Banque interaméricaine de développement, Banque européenne pour la reconstruction et le développement, Corporation andine de développement...

Enfin, depuis 2015, l'AFD est accréditée par le Fonds vert pour le climat. Cela lui a permis de mobiliser plus de 350 millions d'euros supplémentaires en faveur notamment de la gestion intégrée des inondations en milieu urbain, du développement de l'irrigation et de l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques,

## Valoriser les savoir-faire français pour des infrastructures plus durables

Dans le cadre des opérations qu'il accompagne, le Groupe AFD mobilise les acteurs français du développement durable. Grâce au dispositif FICOL, créée en 2014, l'AFD a accompagné plus de 60 collectivités françaises et accordé 65 millions d'euros dédiés spécifiquement à leurs projets de coopération avec des collectivités territoriales partenaires (notamment en faveur d'une meilleure gestion de l'assainissement urbain, de l'aménagement du territoire, de la gestion durable des déchets...). L'AFD soutient par ailleurs la mobilisation des associations professionnelles françaises rassemblant acteurs publics et privés (CODATU pour le transport, PS-Eau pour l'eau et l'assainissement...).

À la demande des pays partenaires, l'AFD et Expertise France mobilisent les compétences d'agences et établissements publics reconnus (EDF, RTE, CRE, ADEME, SNCF, RATP, AirParif, Agences de bassin, CIRAD, IRD, Institut Pasteur, ParisTech...) pour des échanges entre pairs, des actions de renforcement de capacités ou d'assistance technique. L'AFD contribue enfin à l'offre de financement française des grands projets d'infrastructures des pays émergents et en développement, en articulant ses financements avec les outils de soutien à l'export du Trésor et de BPI (LGV au Maroc, TER de Dakar, métro de Hanoi).

de l'efficacité énergétique dans les bâtiments et de la mobilité électrique.

### Créer des coalitions avec les autres banques publiques de développement

Les banques publiques de développement, qu'elles soient nationales, régionales ou internationales, jouent un rôle clé dans le financement des infrastructures durables. Disposant d'un mandat public, elles gèrent un total d'actifs de plus de 23 trillions de dollars et leur capacité d'investissement représente plus de 10 % de l'investissement mondial. Dans le cadre de l'initiative Finance en commun (FICS), l'AFD est engagée, avec ces banques, dans des coalitions en faveur d'un plus grand partage d'expériences, d'outils et de solutions de financement pour les infrastructures liées à l'agriculture, à l'eau, aux villes et aux océans (voir encadré ci-contre).

### Agir aux côtés des institutions philanthropiques

L'AFD noue des partenariats avec des institutions philanthropiques en faveur des infrastructures. Aux côtés de la fondation Ikea, elle contribue par exemple à adapter l'agriculture aux changements climatiques en Afrique et en Inde. En Asie du Sud-Est, elle et plusieurs institutions internationales se sont associées à la Children's Investment Fund Foundation (CIFF) et à la fondation Ikea pour créer le Southeast Asia Energy Transition Partnership : cette plateforme d'assistance technique accompagne le Vietnam, l'Indonésie et les Philippines dans l'évolution de leurs politiques énergétiques. Son partenariat avec la Global Energy Alliance for People and Planet (GEAPP) permet par ailleurs de mobiliser les banques publiques et privées locales en faveur de l'accès à l'électricité et de la cuisson propre en Afrique. ●

(18) Banque mondiale, *The Costs of Meeting the 2030 Sustainable Development Goal Targets on Drinking Water, Sanitation, and Hygiene*, 2016



### Water Finance Coalition : un exemple de coalition entre banques publiques de développement

Pour atteindre la couverture universelle en eau potable et en assainissement au niveau mondial, 114 milliards de dollars supplémentaires doivent être investis chaque année d'ici 2030<sup>18</sup>. Avec 50 milliards de dollars d'investissement annuel dans le monde, les banques publiques de développement sont des acteurs clés pour répondre à ce défi.

Créée en novembre 2020 à l'initiative conjointe de l'AFD, de la Corporation andine de développement, de la Banque européenne d'investissement, de la Banque mondiale et de Sanitation and Water for All (SWA), la Water Finance Coalition réunit plus de 60 banques publiques de développement actives dans le financement de l'eau potable et de l'assainissement. Elle organise des échanges entre pairs, produit des études et développe des outils, à l'instar du Water Finance Toolkit, qui permet de mieux intégrer les cobénéfices climat dans les projets. Elle a également mis en place un programme d'assistance technique qui accompagne des banques nationales (Brésil, Vietnam, Afrique de l'Ouest, Éthiopie, Rwanda...) dans la structuration de leur stratégie de financement du secteur.

## FOCUS

# Nos principes : une approche responsable, des partenariats durables

À l'écoute de ses clients, le groupe AFD construit à leurs côtés les solutions les plus adaptées à leurs besoins. Il les accompagne dans le cadre d'une approche responsable, de proximité et de long terme.

### DIALOGUE DE PROXIMITÉ

Dans le cadre des priorités de la France, le groupe AFD soutient le développement des infrastructures jugées prioritaires par ses clients, en cohérence avec les stratégies de long terme de développement durable de leur pays. À travers son réseau d'agences dans le monde, il est à l'écoute des demandes de ses clients et partenaires. Il entretient avec eux un dialogue permanent et de proximité, de l'identification des opérations jusqu'à la clôture des concours financiers.

---

**Le groupe AFD entretient avec ses clients et partenaires un dialogue permanent, de l'identification des opérations jusqu'à la clôture des concours financiers**

---

### CONSTRUCTION DE SOLUTIONS ADAPTÉES

En s'appuyant sur son expérience dans 160 pays, le groupe AFD construit les solutions de financement et d'accompagnement adaptées à la situation et aux besoins de chaque client. La conception des projets d'infrastructures et la définition de leurs financements font l'objet d'échanges approfondis avec les clients : objectifs précis, impacts attendus, activités et réalisations prévues, modalités de mise en œuvre, coûts et plans de financement, organisation de la maîtrise d'ouvrage, plans de passation des marchés, maîtrise des risques environnementaux et sociaux...

### RESPONSABILITÉ DES ACTEURS NATIONAUX

La mise en œuvre des financements de l'AFD repose sur la responsabilité des maîtrises d'ouvrage locales, seules propriétaires des infrastructures et en charge de leur gestion, dans le cadre d'une convention de financement signée entre le client et son financeur. La sélection, la contractualisation et le suivi des entreprises et des fournisseurs de prestations intellectuelles, d'équipements et de travaux sont réalisés par le maître d'ouvrage selon les meilleurs standards internationaux de passation des marchés du pays et conformément aux règles applicables dans les pays. Les financements de l'AFD étant déliés, la sélection des entreprises repose sur une mise en concurrence rigoureuse et transparente entre les meilleures entreprises. L'ensemble des versements relatifs à ces contrats sont réalisés par le maître d'ouvrage ou par l'AFD à la demande de celui-ci. L'AFD accompagne ses clients à chaque étape de ces processus.



**Hydroélectricité** : au Vietnam, dans la province de Gia Lai, l'AFD a accordé un prêt de 74,7 millions d'euros à Vietnam Electricity (EVN), visant à porter la capacité actuelle de la centrale hydroélectrique d'Ialy à 1 080 mégawatts. Ce projet contribue à la décarbonation du mix énergétique vietnamien, inscrit dans la stratégie de l'AFD au Vietnam.

## Sélection des entreprises : transparence, équité et performances

L'AFD soutient les maîtres d'ouvrage des projets d'infrastructures qu'elle finance dans la sélection des entreprises chargées de la conception, de la construction et, le cas échéant, de l'exploitation des ouvrages financés. Elle promeut la sélection des entreprises selon les meilleures pratiques internationales et conformément aux réglementations des pays dans le cadre d'appels d'offres ouverts.

Grâce à un dialogue rapproché avec ses clients, l'AFD s'assure de la cohérence de la stratégie de passation des marchés permettant d'attirer les meilleures entreprises. Elle développe et met à disposition des modèles de dossiers d'appel d'offres intégrant notamment des critères liés à la qualité, à la performance technique et à la durabilité des investissements : aspects environnementaux, sociaux, de santé et de sécurité, achats responsables et analyse du coût complet sur le cycle de vie des équipements et infrastructures, conception-construction intégrée, voire conception-construction-exploitation...

Elle propose des formations aux maîtrises d'ouvrage, en présentiel ou à distance via le Campus Groupe AFD, afin de renforcer leurs capacités d'analyse et d'évaluation. Enfin, elle veille à ce que les procédures d'appel d'offres et de sélection se déroulent dans des conditions conformes aux principes de transparence, d'équité et d'efficacité, et qu'elles soient exemptes de pratiques prohibées telles que la fraude, la corruption ou les fausses déclarations.

### ENDETTEMENT SOUTENABLE

Groupe public, le groupe AFD porte une attention particulière à l'endettement soutenable des États, des collectivités, des entreprises et des institutions financières qu'il soutient. Le financement souverain des infrastructures publiques prend la forme de subventions dans les pays les moins avancés, de prêts concessionnels dans les pays à revenu intermédiaire et de prêts à conditions de marché dans les pays considérés comme très grands émergents. En cohérence avec la doctrine française d'endettement responsable, l'AFD n'alloue pas de prêts aux pays dont le risque de surendettement n'est pas jugé soutenable par le Fonds monétaire international. La situation financière et les capacités de remboursement des collectivités, des entreprises et des institutions financières sont analysées avant tout octroi d'un financement.

### MAÎTRISE DES RISQUES

L'AFD accompagne ses clients dans la maîtrise des risques techniques, financiers et institutionnels de leurs projets, des études de conception et de gestion pérenne des infrastructures (dimensionnement, technologies, équilibre financier, entretien et maintenance, accessibilité...) à leur mise en œuvre (passation des marchés, supervision des travaux). L'AFD accompagne en particulier les maîtrises d'ouvrage dans la gestion des risques inhérents à la construction et à l'exploitation d'infrastructures (pollutions, dégradation d'habitats naturels, déplacements de populations, résilience aux aléas climatiques...) sur la base d'études environnementales et sociales précises (bilan carbone, études d'impact, études de vulnérabilité climatique).



# Une approche fondée sur **les résultats** **et les impacts**

La recherche de résultats et d'impacts est au cœur de l'approche du groupe AFD. Elle est intégrée tout au long du cycle de vie des projets, de leur conception à leur évaluation en passant par leur suivi.



**Transports urbains** : l'AFD a financé la réalisation de plusieurs lignes des tramways de Rabat-Salé et de Casablanca (Maroc), contribuant ainsi de manière durable à la mobilité des habitants de ces deux agglomérations.

La recherche de résultats et d'impacts s'appuie sur une démarche rigoureuse dès la préparation des projets. En amont du financement, l'AFD mobilise ses outils d'analyse pour anticiper les résultats et impacts économiques, sociaux et environnementaux des infrastructures financées. Une fois le financement accordé, un dispositif de suivi permet de mesurer les avancées et d'optimiser l'efficacité.

### DES RÉSULTATS ET IMPACTS ANALYSÉS EN AMONT

Dans le cadre de son appui à la préparation des projets, l'AFD cherche, avec ses clients, à

évaluer les résultats et impacts attendus des infrastructures à financer : hausse des revenus, nombre de bénéficiaires finaux, émissions de gaz à effet de serre évitées, amélioration des performances des services... La décision de financement de l'AFD repose *in fine* sur l'analyse des résultats et impacts attendus de chaque opération. Elle s'appuie sur le dispositif Analyse et Avis de développement durable (AADD) pour garantir que les projets contribuent positivement au développement durable et évitent les impacts négatifs (*voir en annexe*).

### LE SUIVI ET L'ÉVALUATION AU SERVICE DE L'ACTION

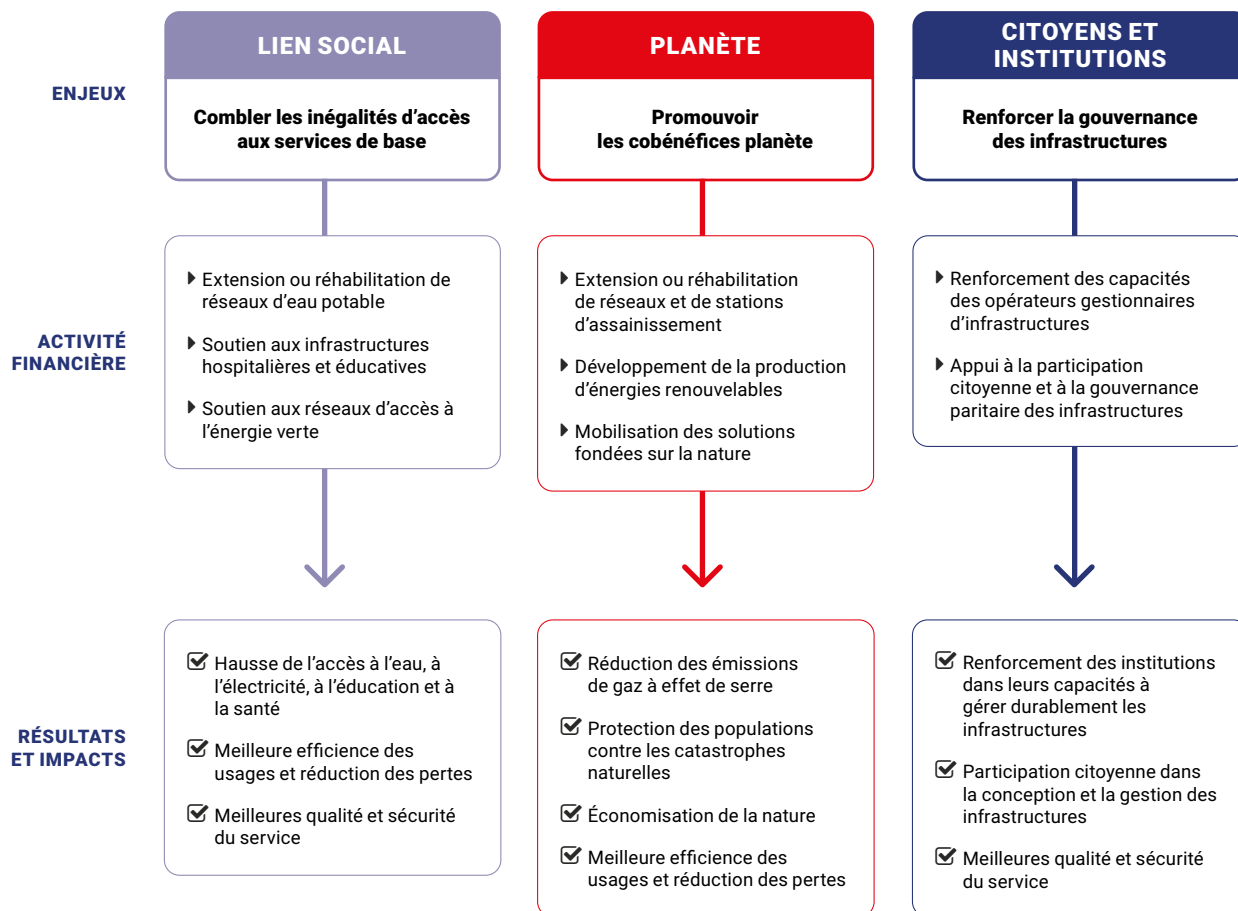
Pour garantir la pertinence et l'efficacité de ses interventions, le groupe AFD s'appuie sur des mécanismes de suivi et d'évaluation. Leur rôle est essentiel : ils permettent non seulement de mesurer les résultats des projets, mais aussi d'orienter leur mise en œuvre.

► **L'instruction** s'appuie sur une logique d'intervention construite avec les parties prenantes. Les composantes clés du projet, les actions à mener, les résultats attendus et les indicateurs à utiliser pour les quantifier, les caractériser et les consolider sont définis avec le client et les parties prenantes. Ce dialogue permet de concevoir un dispositif de suivi réaliste et, surtout, adapté aux moyens et capacités des partenaires du Groupe.

► **Le suivi** consiste à collecter régulièrement des données sur un projet : ses réalisations, ses résultats, ses impacts, sa contribution aux ODD, ainsi que certaines conditions essentielles à son bon déroulement. Ces données servent également de base au pilotage du projet : face à des contextes souvent évolutifs, elles garantissent une gestion informée et adaptée, dans le cadre d'un dialogue orienté résultats entre le Groupe et ses clients.

► **L'évaluation** se distingue du suivi par son attention à la pertinence de l'action. Elle s'attache également davantage à expliciter les liens de causalité entre les moyens mobilisés dans le cadre d'un projet, les résultats et les impacts. Les connaissances produites et les enseignements tirés des évaluations permettent d'ajuster les projets, les stratégies et les outils opérationnels dans une logique d'apprentissage continu. L'AFD mène plusieurs types d'évaluation. *Les évaluations de projets* alimentent le dialogue avec les parties

## Infrastructures durables : la thèse d'impact du groupe AFD<sup>19</sup>



prenantes sur les résultats et favorisent l'apprentissage mutuel. *Les évaluations au champ large* couvrent un thème, un secteur, une zone géographique ou un instrument financier spécifique. *Les évaluations d'impact*, enfin, mesurent les effets d'une intervention sur les populations ou les écosystèmes et analysent le lien de causalité entre l'intervention et ces effets.

### TROIS GRANDS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Au-delà des qualités intrinsèques des infrastructures accompagnées, les financements de l'AFD génèrent des bénéfices durables pour les sociétés et la planète. Ils posent les bases d'une croissance économique plus résiliente et inclusive tout en s'inscrivant dans une démarche de durabilité environnementale et sociale. La

thèse d'impact de l'AFD décline cette ambition en trois grands objectifs (voir schéma ci-dessus).

### Promouvoir le lien social

En contribuant à réduire les inégalités, les infrastructures financées par l'AFD bénéficient aux sociétés dans leur ensemble. Par exemple, faciliter l'extension des réseaux d'eau potable permet non seulement de réduire les inégalités d'accès à l'eau, mais aussi de prévenir des maladies liées à l'insalubrité. Ces améliorations ont un impact direct sur le développement économique : en réduisant le temps consacré à la recherche d'eau ou à la prise en charge de problèmes de santé évitables, en diminuant les coûts associés à des soins médicaux fréquents ou à un accès limité à l'éducation, elles augmentent la capacité des individus à participer pleinement à l'activité économique.

(19) Ce schéma illustre de façon simplifiée la thèse d'impact de l'AFD. Il ne reflète pas pleinement la réalité, notamment les synergies entre piliers et les interactions avec divers facteurs contextuels.

De même, les projets d'électrification verte en zones rurales et urbaines permettent de soutenir l'entrepreneuriat local et de développer les opportunités économiques, mais aussi de réduire la dépendance aux combustibles fossiles importés.

### Préserver la planète

L'AFD appuie le développement d'infrastructures adaptées qui répondent aux enjeux environnementaux tout en stimulant les économies locales. Financer l'extension ou la modernisation de réseaux d'assainissement, par exemple, contribue à la fois à préserver les ressources en eau, à créer des emplois locaux et à améliorer les conditions sanitaires, ce qui renforce indirectement la productivité économique. De même, soutenir la production d'énergies renouvelables permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de renforcer l'indépendance énergétique des pays partenaires. Ces avancées participent à la construction de bases solides pour une croissance économique plus résiliente aux crises climatiques.

### Renforcer les citoyens et les institutions

L'AFD travaille à renforcer la gouvernance des infrastructures pour garantir leur pérennité et leur contribution au développement économique. En finançant des programmes de formation pour les opérateurs, elle soutient la professionnalisation des acteurs locaux. Elle promeut également la participation citoyenne dans la conception et la gestion des infrastructures pour renforcer leur acceptabilité sociale et leur efficacité. Ces opérations peuvent permettre de réduire les pertes économiques associées à une mauvaise planification ou à des conflits sociaux, tout en consolidant la confiance entre les populations et les institutions publiques.

**NOS IMPACTS  
DANS LES ANNÉES À VENIR**

### Eau et assainissement

Les financements engagés dans le secteur en 2024 permettront, dans les années à venir, à 7,5 millions de personnes de bénéficier d'un service d'assainissement fiable et à 9 millions de personnes d'un service d'alimentation en eau potable géré en toute sécurité. Parmi les 310 projets en exécution à la fin 2024, 44 % concernent l'Afrique.

## Les résultats de l'AFD en 2024

Les projets d'infrastructures durables achevés en 2024 sur financement AFD ont permis des avancées significatives pour les populations. Ces résultats confirment le rôle de banque publique à impact de l'AFD.



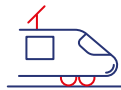
**362 000**  
**personnes**

ont été raccordées au **réseau électrique** ou bénéficient d'un meilleur service



**10,8 M**  
**de personnes**

bénéficient de services d'alimentation en **eau potable** et d'**assainissement** sécurisés



**1 M**  
**de personnes**

bénéficient d'un meilleur accès aux **réseaux de transport**



**11,2 M**  
**de citoyens**

disposent d'une meilleure **qualité de vie**

### Santé

Grâce aux financements alloués, plus de 500 000 personnes supplémentaires seront desservies par des structures et services de santé. Le ciblage de certains projets permettra de réduire les vulnérabilités de populations défavorisées et d'apaiser les tensions sociales.

### Transports

Dans les prochaines années, les financements du groupe AFD devraient permettre à plus de 9 millions de personnes de bénéficier d'un accès amélioré à des transports urbains durables. En moyenne, plus de 2 millions de passagers emprunteront chaque jour les transports en commun sur les tronçons financés.



**Transports urbains** : l'AFD a financé deux lignes de métro câble à Medellín (Colombie), via un prêt de 250 millions d'euros. Ce projet permet de relier les quartiers périphériques, où vivent 300 000 personnes, au centre de la ville et de les réintégrer dans la dynamique urbaine.

## Le géospatial au service du suivi et de l'évaluation

Les données géospatiales représentent une opportunité pour le suivi et l'évaluation des projets d'infrastructures. Rendements agricoles dans les systèmes d'irrigation, extension urbaine, gestion des ressources en eau... L'AFD y a eu recours pour la première fois en 2018 pour évaluer les effets des modes de gestion de la forêt sur la déforestation dans le bassin du Congo. Depuis, elle a noué un partenariat avec le Cnes pour explorer la pertinence d'étendre leur utilisation à tous les stades d'un projet. Les expériences pilotes se sont avérées positives, et une nouvelle impulsion est donnée actuellement à ce partenariat.

De même, les données de géolocalisation issues des téléphones mobiles – déjà utilisées pour mesurer la mobilité des habitants en ville et pour dimensionner les réseaux de transport publics – peuvent contribuer à évaluer les impacts des infrastructures de transport. À terme, l'intelligence artificielle pourrait elle aussi révolutionner les outils de suivi et d'évaluation des infrastructures.

Les financements de l'AFD posent les bases d'une croissance économique plus résiliente et inclusive tout en s'inscrivant dans une démarche de durabilité environnementale et sociale

## Énergie

Les engagements pris par l'AFD en 2023 donneront accès à des services électriques durables à plus de 2 millions de personnes. Un projet en cours d'exécution devrait notamment permettre à plus de 460 000 personnes de bénéficier d'un réseau électrique plus développé et plus résilient.

## Villes durables

Les engagements pris par l'AFD en 2023 dans le secteur du développement urbain et de l'appui aux collectivités locales permettront d'améliorer les services essentiels pour plus de 2 millions de personnes dans les prochaines années. Ils permettront également à 508 structures de bénéficier d'un renforcement de capacités techniques ou financières. Ces structures incluent notamment les collectivités locales, les ministères, les agences étatiques, les services publics renforcés, les unités locales de gestion de projet, les associations et les opérateurs urbains.

Les financements alloués en 2023 permettront par ailleurs à plus de 630 000 personnes de bénéficier de conditions de vie en ville sécurisées à la suite de crises. Dans un pays en proie à des conflits armés internes et externes ainsi qu'à un contexte socio-économique tendu, un projet en cours d'exécution devrait notamment permettre de faire du sport un levier d'inclusion et développement économique et social au niveau local. En finançant la gestion d'infrastructures, la formation de personnels qualifiés et l'animation d'un réseau de partenariats locaux, l'AFD contribuera à entretenir un dialogue entre les acteurs publics et la société civile et à stimuler la participation citoyenne des habitants. ●

# Un exemple d'évaluation :

## l'alimentation en eau potable au Cambodge

Depuis 2002, l'AFD accompagne l'amélioration de l'alimentation en eau potable en milieu urbain au Cambodge. Une évaluation croisée de trois projets – deux à Phnom Penh et un à Siem Reap – a été achevée en 2023.

L'évaluation note que les infrastructures sont en place et produisent une eau de qualité : 182 millions de litres d'eau par jour à Phnom Penh et 15 millions à Siem Reap. Le nombre d'utilisateurs a augmenté : 130 000 nouveaux raccordements ont été recensés à Phnom Penh et 5 120 à Siem Reap. Les utilisateurs sont globalement satisfaits du service.

### Impacts socio-économiques

À Phnom Penh, une hausse de la consommation est observée. Le réseau de la régie des eaux locale étant presque exclusivement utilisé pour des usages domestiques, l'appui de l'AFD a permis des gains de temps et d'énergie, ainsi qu'une amélioration de l'hygiène.

À Siem Reap, le raccordement au réseau d'eau courante a transformé les habitudes quotidiennes. Néanmoins, des forages privés restent parfois utilisés en complément. 11 % de la population non connectée au réseau refuse par ailleurs d'être raccordée, en majorité pour des raisons de coût.

Selon leur consommation et leur catégorie sociale, les utilisateurs bénéficient de tarifs d'eau différenciés, globalement considérés comme abordables



par les utilisateurs. Les politiques sociales et les campagnes de communication sur l'importance de l'eau courante ont eu une influence positive.

### Durabilité des interventions

Les projets ont permis de renforcer les compétences des personnels des régies des eaux à différents niveaux : opérations techniques, management, finance... Cette approche est considérée comme un modèle à suivre par d'autres autorités. La pandémie de Covid-19 a toutefois conduit à annuler plusieurs sessions de formation. Les besoins de formation restent importants.

### Valeur ajoutée de l'AFD

Ces opérations confirment la capacité de l'AFD à mobiliser des fonds en peu de temps pour des projets d'envergure. L'AFD a établi des partenariats durables et de confiance avec les autorités de l'eau locales. Elle est considérée comme un partenaire flexible, qui connaît les enjeux et défis du secteur.

À Siem Reap, des efforts ont été faits pour assurer une cohérence et une complémentarité avec les interventions de l'Agence japonaise de coopération internationale et de la Banque asiatique de développement. L'évaluation pointe toutefois des approches techniques contradictoires et un manque de coordination.

## FOCUS

# Nos facilités en faveur des infrastructures durables



Créée par l'AFD en 2016, la facilité Climate and Cities in Africa (CICLIA) accompagne les villes africaines dans la préparation de projets urbains bas carbone et résilients. Elle est le chaînon manquant entre la mise en œuvre des stratégies climatiques internationales et nationales et les besoins concrets des villes. CICLIA finance des études et une assistance technique dans tous les domaines de la durabilité urbaine.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-ciclia-afrique](http://bit.ly/facilite-ciclia-afrique)



La Sustainable Housing Initiative (SHI) est une facilité multipays lancée par l'AFD en 2021. À travers la mise à disposition d'expertise, elle accompagne les autorités du logement dans le diagnostic et le renforcement de leurs politiques publiques. Il s'agit en particulier de développer l'accès à un logement abordable et d'intégrer les enjeux d'adaptation aux changements climatiques.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-shi](http://bit.ly/facilite-shi)



Lancé lors de la COP21 à Paris en 2015, MobiliseYourCity est un partenariat international en faveur de la mobilité urbaine durable. Il regroupe près de 100 partenaires dans le monde, dont 79 villes et 16 pays. Il soutient la planification stratégique et participative ainsi que la préparation de projets de transport durable dans les économies en développement et émergentes. L'AFD est partenaire financier de MobiliseYourCity et contribue à sa mise en œuvre.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-mobilise-your-city](http://bit.ly/facilite-mobilise-your-city)



Depuis 2017, la facilité Adapt'Action accompagne des pays particulièrement vulnérables et des organisations régionales dans la mise en œuvre de leur stratégie d'adaptation face aux changements climatiques. Créée par l'AFD, elle propose une assistance technique et des activités de renforcement de capacités pour consolider la gouvernance climat, mieux intégrer l'adaptation dans les politiques publiques et faire émerger des projets structurants.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-adapt-action](http://bit.ly/facilite-adapt-action)



Lancée en 2015 par l'Union européenne, la Convention des maires pour l'Afrique subsaharienne (CoM SSA) contribue à accompagner les villes africaines dans leur transition énergétique et climatique, en cohérence avec leurs engagements internationaux. Elle les appuie dans la planification urbaine, l'accès à l'énergie, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'adaptation aux changements climatiques. Le groupe AFD contribue à sa mise en œuvre.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-comssa](http://bit.ly/facilite-comssa)



La Digital Energy Facility (DEF) est un programme européen mis en œuvre par l'AFD depuis 2019. Il soutient la modernisation et la digitalisation du secteur de l'énergie. À travers le financement de projets et de produits novateurs, il contribue notamment à intégrer les énergies renouvelables dans les réseaux électriques, à renforcer l'accès à l'énergie et à améliorer la performance des centrales de production électrique.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-digital-energy](http://bit.ly/facilite-digital-energy)

Études, assistance technique, renforcement de capacités, financements... Le groupe AFD propose ou participe à la mise en œuvre de nombreuses facilités en faveur des infrastructures durables.



Depuis 2018, le Partenariat pour l'efficacité énergétique des bâtiments (PEEB) soutient la transition des secteurs du bâtiment et de la construction vers une meilleure performance énergétique et environnementale et une meilleure résilience climat : appui à la mise en œuvre de politiques, formations, partage de connaissances, assistance technique, investissement...

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-peebe](https://bit.ly/facilite-peebe)



Créée en 2018 par l'AFD, la facilité Trajectoires 2050 accompagne les États dans l'élaboration de leurs stratégies de développement *via* des actions de coopération technique et de renforcement de capacités. Elle les aide notamment à définir des objectifs réalistes alliant trajectoires de long terme et cibles de réduction d'émissions de gaz à effet de serre, et à identifier leurs priorités en matière d'investissement public et privé.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-2050](https://bit.ly/facilite-2050)



Lancée en 2017 et cofinancée par la Commission européenne et le groupe AFD, cette facilité soutient le développement des énergies renouvelables en Afrique. Elle vise à accroître l'accès à l'électricité, notamment pour les populations éloignées des réseaux, et à déployer des solutions renouvelables connectées au réseau, en mobilisant acteurs publics et privés.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-are-scale-up](https://bit.ly/facilite-are-scale-up)



Initiée en 2020, Cap Compétences est une facilité d'expertise du groupe AFD mise en œuvre par Expertise France. Elle accompagne le montage de financements de l'AFD en matière de formation professionnelle et d'enseignement supérieur en Afrique et dans le monde.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-ap-competences](https://bit.ly/facilite-ap-competences)



Créée en 2022, cette facilité vise à accélérer le déploiement de véhicules électriques et à stimuler la transition régionale vers l'écomobilité en Amérique latine (Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, République dominicaine, Mexique, Pérou). Elle combine assistance technique et investissements pour bus électriques et infrastructures de recharge afin de réduire les risques d'investissement des acteurs publics et privés.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-e-motion](https://bit.ly/facilite-e-motion)



Sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée, cette facilité lancée en 2014 est pilotée par l'AFD et l'EIB (avec financement de l'Union européenne) accompagne la préparation et le financement de projets urbains intégrés dans les régions sud-méditerranéennes et les Balkans. Elle cible les promoteurs publics en appui technique et financier pour créer des villes plus durables.

**EN SAVOIR PLUS :**  
[bit.ly/facilite-upfi](https://bit.ly/facilite-upfi)

# Le dispositif **Analyse et Avis de développement durable**

Depuis 2014, chaque financement envisagé par l'AFD est analysé à l'aune de six thématiques clés du développement durable. Chaque dimension a des critères d'exclusion spécifiques pour éviter de financer des initiatives dommageables.

→ **CLIMAT** : le projet doit soutenir les transitions bas carbone et la résilience climatique. Tout projet susceptible d'augmenter significativement les émissions de gaz à effet de serre ou de nuire à l'adaptation climatique est exclu.

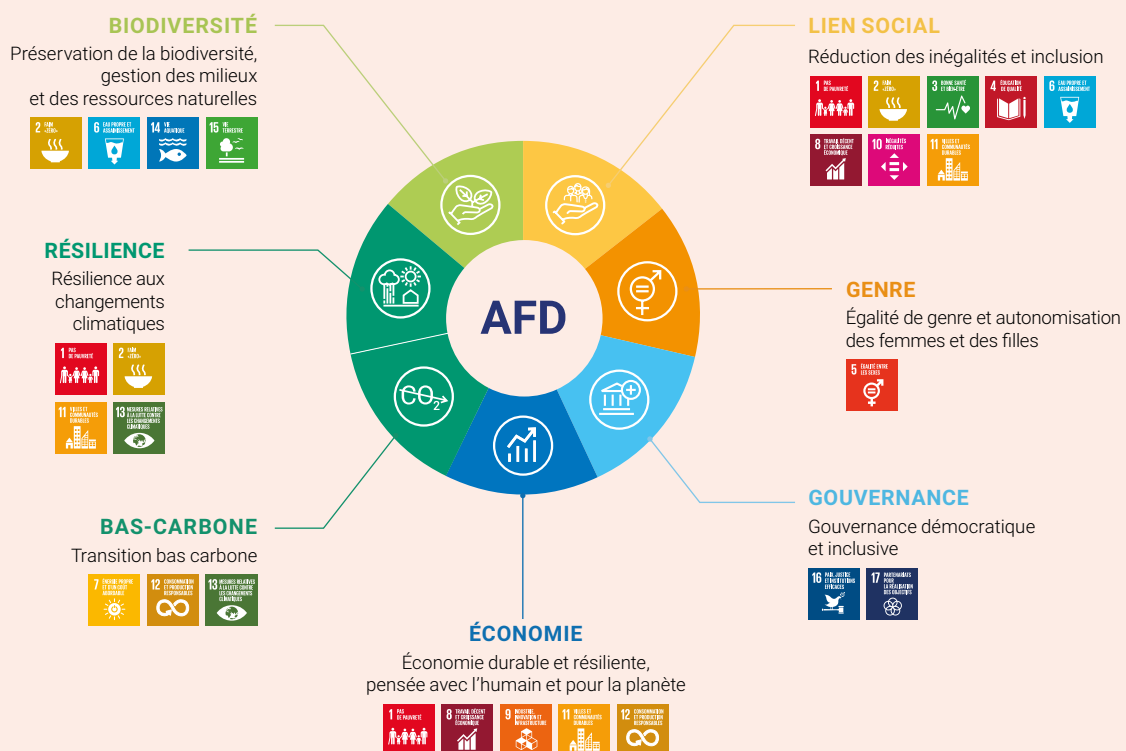
→ **BIODIVERSITÉ** : le projet doit protéger et améliorer la biodiversité. Les projets menaçant des habitats critiques ou des espèces en danger sont exclus.

→ **LIENS SOCIAUX** : le projet doit promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion. Les projets entraînant des déplacements forcés ou des perturbations significatives pour les communautés sont exclus.

→ **GENRE** : le projet doit promouvoir l'égalité femmes-hommes. Tout projet perpétuant la discrimination de genre ou ne prenant pas en compte les dommages en termes de genre est exclu.

→ **ÉCONOMIE** : le projet doit contribuer à une croissance durable. Les projets causant des dommages économiques significatifs ou ne promouvant pas des pratiques économiques équitables sont exclus.

→ **GOVERNANCE** : le projet doit renforcer la gouvernance et la capacité institutionnelle. Les projets susceptibles de soutenir la corruption ou de saper les structures de gouvernance sont exclus.



**Rédaction** : Manelle Ait Sahlia, Romain André, Frédéric Audras, Emmanuel Baudran, Stéphane Carcas, Hervé Dubreuil, Lionel Goujon, Nicolas Guichard, Audrey Guiral-Naepels, Pauline Larat, Zacharie Mechali, Emeline Oudin, Madeleine Portmann, Daphné Trichet, Reda Souirgi, Sébastien Valleur

**Iconographie** : Pauline Swierkowski

**Coordination** : Astrid Robin

**Conseil éditorial, mise en pages et infographie** : ANIMAL  PENSANT

---

**Crédits photographiques :**

Couverture : Nachtigal  
Hydro Power Company

P. 1 : Eric Thauvin/AFD ;  
Alain Goulard/AFD

P. 2-3 : DR

P. 6 : Duong Anh Quoc/  
EM Productions

P. 7 : Jonathan Sarago

P. 8-9 : Pierre Marchal  
(AnakaoPress)/AFD

P. 11 : Total Energies

P. 13 : Srishti Bhardwaj -  
Ofred Studios

P. 14 : Illume Creative  
Studio/AFD

P. 15 : Sia Kambou

P. 20-21 : Michael  
Goima/AFD

P. 24 : Kibuuka Mukisa  
Oscar

P. 25 : Marie Tihon/AFD

P. 27 : Nachtigal Hydro  
Power Company

P. 29 : Ant Smyth

P. 31 : Duong Anh Quoc/  
EM Productions

P. 32-33 : Michał Beim

P. 36 : Carlos Tobón

P. 37 : Enric Català  
Contreras

---

## Pour un monde en commun

---

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable, et Expertise France pour l'expertise technique –, le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr)

X : [x.com/AFD\\_France](https://x.com/AFD_France) - Facebook : [AFDOfficiel](https://www.facebook.com/AFDOfficiel) - Instagram : [afd\\_france](https://www.instagram.com/afd_france)

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31